

Vaud / Département de l'instruction
publique et des cultes

Methodenführer und Studienführer für
Vorschulen und Grundschulen (1. April 1960)

[Lausanne]: Département de l'instruction
publique ..., 1960-



**Guide méthodologique
et
plan d'études
pour les
Ecoles enfantines
et les
Ecoles primaires
(1^{er} avril 1960)**

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek

831 4372

Georg-Eckert-Institut BS78



1 186 372 2

1. Introduction
Horaire
2. Ecoles enfantines
3. Histoire biblique
4. Géographie
5. Histoire
6. Sciences naturelles
7. Education civique
8. Langue maternelle
9. Mathématiques
10. Dessin - Chant - Ecriture
11. Travaux à l'aiguille
Travaux manuels
12. Education physique
Circulation routière
13. 9^e année - Cl. O. P.
Option - Cl. dév.
- 14.

[0a 1974
S. B.C. 01.51.6.]

CH
Z-59(1,74)

PLAN D'ETUDES

Avant-propos

L'éducation est l'oeuvre qui se poursuit, parallèlement à celle de la nature, entre la naissance et la maturité, par laquelle l'enfant est préparé à son rôle d'homme appelé à vivre dans une société civilisée. Elle s'accomplit sous les influences conjuguées du milieu, de la famille et de l'école. Il y aurait beaucoup à dire sur le milieu dans lequel vit l'enfant d'aujourd'hui, particulièrement dans les villes, où toutes les conditions semblent être réunies pour s'opposer à son développement psychique naturel. Quant à la famille, elle résiste mal à la dispersion, à l'évasion d'enfants trop tôt habitués à chercher au dehors des intérêts ou des distractions; l'ambiance familiale elle-même est faussée par l'intrusion du monde extérieur (bruits, journaux, périodiques, radio et télévision), contre lequel l'enfant devrait être protégé. N'est-il pas paradoxal que l'école, à la lumière des acquisitions nouvelles de la physiologie et de la psychologie, s'efforce de donner à chaque âge la nourriture spirituelle appropriée, sous la forme la plus favorable au développement progressif et harmonieux de l'enfant, et que celui-ci reçoive constamment, dans le désordre le plus complet, tant de choses qui ne devraient parvenir ni à ses yeux, ni à ses oreilles? Si la responsabilité de l'école est bien souvent invoquée à tort, force est de constater que sa tâche éducative ne cesse de grandir, obligée qu'elle est non seulement d'enseigner, soit de concourir à la formation de l'homme dans le domaine qui devrait rester le sien, mais de suppléer à bien des carences et corriger bien des erreurs.

C'est dire que la pédagogie est un art de plus en plus difficile, où par delà les théories et les méthodes, la réussite dépend de la personnalité du maître. Nous tenions à le rappeler au début de la nouvelle édition du plan d'études de nos écoles enfantines et primaires, car un plan d'études ne saurait être qu'un cadre et un guide: cadre nécessaire à une école publique, fixant les sujets qui doivent être traités au cours d'une année, ou les étapes d'une initiation à la connaissance, et guide indispensable pour éviter des tâtonnements pénibles ou une incohérence fâcheuse. Et les instructions précédant les programmes ont pour seul but de montrer dans quel esprit chaque branche doit être enseignée. Le reste est l'affaire du maître.

Au cours des années 1957, 1958 et 1959, le corps enseignant vaudois a été appelé à se prononcer, à la lumière des expériences faites, sur le plan d'études provisoire de 1953, mis à l'épreuve pour six ans.

Les conférences de districts ont successivement mis à l'étude les programmes de toutes les disciplines, et les rapports de ces conférences ont été discutés par trois commissions formées d'une majorité d'enseignants, s'occupant l'une des disciplines du français, la seconde du calcul et la troisième des autres branches.

Ainsi, le corps enseignant et l'autorité scolaire ont pu mettre sur pied, en étroite collaboration, le présent plan d'études, qui répond aux aspirations de tous ceux qui désirent voir progresser l'école primaire vaudoise et traduit leur intention de donner aux enfants de notre canton, dans toute la mesure du possible, la formation la plus complète et la plus harmonieuse.

Lausanne, avril 1960

Le Chef du Département :

P. OGUEY.



Introduction

La loi sur l'instruction publique primaire du canton de Vaud prescrit qu'un plan d'études, adopté par le département, fixe les matières à enseigner pour chacune des disciplines ainsi que le temps qui doit y être consacré. La même loi détermine les objets d'enseignement et la liste des disciplines obligatoires à l'école primaire.

Les dispositions légales et réglementaires fixent de la manière suivante l'organisation générale des écoles publiques, sur le plan primaire :

a) *Ecole enfantine* (facultative) : enfants de 5 à 6 ans.

b) *Ecole primaire obligatoire* :

- 1^{re} et 2^e années : degré inférieur (1^{er} degré), enfants de 7 et 8 ans ;
- 3^e, 4^e et 5^e années : degré moyen (2^e degré), enfants de 9, 10 et 11 ans ;
- 6^e, 7^e, 8^e et 9^e années : degré supérieur (3^e degré), enfants de 12, 13, 14 et 15 ans.

c) *Classes d'orientation professionnelle* : 9^e année de scolarité pour les garçons de 15 ans.

d) *Enseignement ménager postscolaire* (obligatoire) : 9^e année de scolarité pour les filles de 15 ans.

Les classes supérieures qui groupent, dès 12 ou 13 ans, les élèves sélectionnés du degré supérieur, ont leur plan d'études particulier, comme les classes ménagères.

Le présent plan d'études ne concerne donc que les écoles enfantines, les écoles primaires proprement dites et les classes d'orientation professionnelle. Il remplace le plan d'études de 1953, mis à l'épreuve pendant une période de 6 ans.

Le programme et les instructions générales de 1899 furent des oeuvres remarquables pour l'époque ; elles ont contribué pour une grande part au progrès et

au développement de nos écoles, mais de tels changements sont survenus dans tous les domaines au cours de ce dernier demi-siècle qu'une refonte complète de ces documents de base de notre enseignement est devenue indispensable.

Sans doute notre école doit-elle rester attachée à certaines constantes qui tiennent à la nature profonde de l'enfant et de l'homme et qui sont indépendantes des circonstances plus ou moins éphémères de temps et de lieu ; sans doute devons-nous maintenir fermement certains principes découlant de nos traditions morales les plus solides, mais force est bien de reconnaître que l'évolution de toutes choses s'est déroulée à un rythme accéléré depuis la fin du siècle dernier. L'école en a inévitablement subi le contrecoup : la législation scolaire a été révisée à plusieurs reprises, les manuels ont été complètement renouvelés, de nouveaux moyens d'enseignement sont mis à la disposition du corps enseignant, des institutions nouvelles comme les classes supérieures, les écoles ménagères, les classes d'orientation professionnelle ont vu le jour et se sont développées très rapidement. Enfin, le progrès extraordinaire des sciences, l'extension prodigieuse de leurs applications pratiques, les bouleversements politiques et sociaux consécutifs à deux guerres mondiales ont créé des conditions nouvelles de vie et de civilisation auxquelles l'école doit s'adapter.

CONSIDERATIONS GENERALES

Principes fondamentaux

L'école primaire, qui dispense l'instruction publique obligatoire, doit être avant tout éducative. Mais cette affirmation n'a de sens que si l'on définit clairement les valeurs supérieures capables de guider et d'éclairer l'éducation donnée aux enfants.

Si l'école primaire vaudoise est confessionnellement neutre - et elle doit le rester - cela ne signifie point qu'elle soit irrégieuse ou hostile à la foi, ou simplement indifférente. Sa mission finale l'amènera, par delà les divergences d'opinions et de doctrines, à former des personnes libres, capables de servir selon les préceptes de charité, d'espérance et d'amour du christianisme, bases de notre civilisation. Elle s'efforcera de donner à l'être en devenir dont elle a la charge un idéal qui l'élève vers Dieu, des principes moraux et des règles de conduite conformes à cet idéal, en particulier l'esprit de tolérance et le sens de la solidarité humaine. Elle s'efforcera de former son caractère, de lui donner un jugement sain, une raison exercée et enfin un certain minimum de solides connaissances dont il aura besoin dans la vie. Muni de ce savoir modeste, mais bien choisi et bien assimilé, sachant utiliser ses aptitudes propres dont il a pris conscience et qu'il a exercées, doté par-dessus tout de cette sagesse fondamentale que confère un noble idéal, l'élève qui quitte l'école sera armé pour affronter les exigences de la vie, embrasser une profession, pourvoir à ses besoins et remplir, dans la mesure de ses possibilités, un rôle utile dans la communauté nationale et humaine.

L'éducation ainsi comprise n'est pas le fait d'un enseignement spécialisé. Elle se manifeste surtout par une atmosphère morale et spirituelle qui doit imprégner toute l'activité scolaire. Elle est inséparable de l'instruction proprement dite, car le maître, quoi qu'il fasse et quelle que soit son attitude, exerce une influence éducative sur ses élèves ; c'est pourquoi, en toute chose et en toute circonstance, il ne doit jamais perdre de vue cet idéal spirituel, le seul capable de donner un but et une unité à son oeuvre d'éducateur.

Institution publique au service de tous, l'école primaire assume des responsabilités précises et doit s'efforcer de rendre pleinement les services que la société et le pays attendent d'elle. Dans ce domaine, la personnalité du maître, son rayonnement moral et sa valeur professionnelle jouent un rôle décisif dans l'esprit de la petite communauté dont il est l'entraîneur.

Si l'école primaire a pour mission essentielle l'éducation des enfants qu'on lui confie, elle doit simultanément remplir une autre tâche, non moins importante que la première, celle de donner à ses élèves l'instruction de base indispensable à chacun.

Sur quels principes convient-il de fonder notre plan d'études primaires ?

a) *Le premier de ces principes, qu'on le veuille ou non, est de caractère utilitaire.* On ne peut établir un programme sans se poser cette question : "Que doit apprendre l'enfant ?". C'est déjà ce que faisait Rousseau lorsqu'il se demandait à propos du choix des matières d'enseignement : "A quoi cela est-il bon ?". L'école primaire ne peut ni ne doit viser à donner un savoir encyclopédique. Elle doit résolument élaguer ce qui est superflu pour concentrer son effort sur l'acquisition d'un certain nombre de connaissances indispensables à quiconque vit dans une société civilisée et libre : l'essentiel n'est pas de tout apprendre et de tout comprendre, mais *il faut cependant qu'un minimum de notions de base, judicieusement choisies, soient solidement acquises et durablement assimilées.* Ces notions permettront à l'école de doter l'enfant des outils intellectuels et techniques nécessaires dans la vie et qui constituent les conditions de toute culture.

b) *Le deuxième principe est d'ordre psychologique. Le programme doit être fondé sur la connaissance de l'enfant, de ses intérêts, de ses possibilités et des étapes de son développement mental et psychique.* En d'autres termes, notre première question : "Que doit apprendre l'enfant ?" doit se compléter par celle-ci : "Quelles notions peut-il normalement apprendre, et à quel âge peut-il les apprendre ?". L'expérience des meilleurs pédagogues, fondée sur l'observation de l'enfant, sur les données éprouvées de la psychologie infantile et de la pédagogie expérimentale, sur le bon sens, permet, dans une mesure qui reste encore relative, d'établir un choix et une distribution des matières scolaires en fonction de l'évolution de l'enfant et de ses besoins réels. Toutefois l'adaptation des moyens ne doit jamais faire oublier la finalité de l'enseignement, et l'instituteur doit, tout en parlant à l'enfant un langage à sa portée, penser à l'homme que cet enfant deviendra.

c) Notre *troisième principe* ressortit à la pédagogie ; c'est celui de la *concentration*, appliqué d'ailleurs avec modération et bon sens. Il importe cependant que les matières soient, autant que possible, groupées de telle manière que des rapports logiques les relient et qu'elles se complètent mutuellement. Cette organisation des études présente le grand avantage de rapprocher les notions par leurs affinités de sens et de créer des associations fortes qui assurent le souvenir. La concentration convient particulièrement aux premières années de scolarité où il est encore aisé de grouper la plupart des activités scolaires autour de centres d'intérêt. Plus tard, au fur et à mesure que le programme se développe et que les exigences propres à chaque discipline se précisent selon un ordre logique et progressif, les occasions de relier les matières entre elles deviennent moins nombreuses et moins pertinentes. Il n'en reste pas moins que, jusqu'à la fin de la scolarité, le système de concentration demeure un moyen efficace de lutter contre le cloisonnement artificiel des diverses disciplines et contre l'éparpillement des intérêts et de la pensée.

d) Le caractère avant tout pratique de notre *dernier principe* lui confère une importance particulière dès qu'il s'agit de passer à l'application du programme. Ce principe trouve son expression parfaite dans la maxime bien connue : *enseigner, c'est choisir*. Le plan d'études est un guide qu'il faut suivre, bien sûr, mais c'est un guide qu'il faut comprendre et appliquer, non pas à la lettre, mais dans l'esprit qui l'anime. Ses données peuvent s'adapter tout en conservant leur structure essentielle, aux circonstances particulières de chaque classe, aux conditions du milieu local et aux besoins propres à telle ou telle région. C'est pour assurer cette indispensable souplesse que le plan d'études, sans se présenter sous la forme d'un programme minimum complété par un programme de développement, comporte cependant quelques notions qui seront réservées aux meilleurs élèves.

On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure les matières prévues au plan d'études doivent être imposées indistinctement à toutes les classes, et s'il convient d'élaborer un programme minimum rigoureux auquel tous les élèves seraient astreints. Nous ne le croyons pas, car l'étonnante diversité des nombreuses classes de notre canton ne permettrait guère de réaliser pratiquement une uniformité que les circonstances scolaires si variables rendraient de toute façon illusoire.

Il ne faut pas oublier non plus que le programme primaire ne propose aucune notion de luxe ; il est, par définition, un programme élémentaire, donc un pro-

gramme modeste, restreint, qui peut être considéré, en un certain sens, comme un programme minimum, à la condition de donner à ce concept la souplesse et le caractère non limitatif qui découlent des considérations précédentes. En d'autres termes, la formule d'un *programme de base*, pouvant s'adapter à la diversité des besoins par un choix judicieux et motivé des matières, nous paraît la meilleure pour notre canton. Cette *possibilité de choix* ne saurait cependant être fantaisiste et dépendre simplement du bon plaisir personnel.

Institution de culture au premier degré, l'école primaire s'efforcera de donner aux élèves le goût du travail personnel et le désir de développer leurs connaissances ; elle doit permettre d'acquérir, dans chacune des matières qu'elle touche, les notions de base indispensables à chacun. C'est bien là le *véritable minimum* au-dessous duquel elle ne saurait descendre sans faillir à ses devoirs envers l'enfant et le pays.

OBJETS D'ENSEIGNEMENT

Notre école publique est fille de l'Eglise, qui lui avait fixé son premier programme : apprendre le catéchisme, lire les Saintes Ecritures, chanter les psaumes, écrire sous dictée et connaître les quatre règles simples de l'arithmétique.

La lecture, l'écriture, le calcul et la religion ont été ainsi pendant longtemps les seules disciplines dont s'occupait l'école primaire. Peu à peu, sous la pression de l'évolution et des nécessités sociales, ce programme s'est considérablement développé. Aujourd'hui, alors que le savoir humain s'est prodigieusement compliqué et étendu, il ne saurait être question de laisser le programme s'enfler selon le rythme accéléré des inventions et des découvertes nouvelles : seul le respect des principes que nous avons énoncés permettra au plan d'études de rester homogène, de s'adapter aux exigences actuelles et d'être ordonné en fonction de la nature de l'enfant.

Les disciplines qui doivent trouver place à l'école primaire peuvent se diviser en deux groupes : les premières sont avant tout les *pourvoyeuses de faits et d'idées*. Ces branches se prêtent admirablement à l'observation, à l'exercice de la réflexion, du raisonnement et du jugement ; elles renseignent l'enfant sur la nature et sur les hommes. Elles ont leur fin en elles-mêmes et fournissent à la culture son élément essentiel.

Le second groupe comporte les disciplines qui ont pour objet l'*expression des idées et l'acquisition des outils intellectuels indispensables au développement harmonieux de l'esprit*. Il faut connaître sa langue maternelle, savoir parler, lire, écrire, compter, dessiner, travailler de ses mains pour pouvoir apprendre et mettre en oeuvre les notions offertes par l'expérience et l'apport des branches-savoir.

Au premier groupe appartient d'abord l'*histoire biblique* (facultative) qui répond au besoin religieux inhérent au coeur de l'homme et qui lui montre comment Dieu s'est manifesté à l'humanité. Puis vient l'*histoire*, qui fait comprendre le présent par l'étude du passé et qui, selon l'expression humaniste, est une présentation de l'homme à l'homme. Tout près de l'histoire, voici l'*instruction civique*, qui prépare l'adolescent à ses devoirs de futur citoyen en lui faisant comprendre le jeu de nos institutions politiques. La *géographie* établit la liaison entre les

sciences de l'homme et celles de la nature; partant du milieu ambiant, dont elle décrit l'aspect et les ressources, elle fait connaître le monde et les hommes qui l'habitent. Enfin, les *sciences* ouvrent à l'enfant le grand livre de la nature et de la technique, source inépuisable d'observation et d'enseignement vivant.

Le second groupe comprend en premier lieu la *langue maternelle* dont l'étude éminemment éducative constitue pour la grande majorité des hommes, comme l'a dit Vinet, " la part la plus considérable de la culture qu'ils pourront jamais posséder". L'acquisition de la langue française comme moyen d'expression, comme outil essentiel de la pensée et comme formation de l'esprit, est une tâche d'une inappréciable valeur. Voilà pourquoi elle doit être le premier souci de l'école primaire, la mission à laquelle elle doit consacrer la majeure partie de son effort, de son temps et de ses moyens. Les *mathématiques élémentaires* (*arithmétique, géométrie, comptabilité*) n'ont pas qu'une valeur utilitaire. Par le jeu des nombres et des formes, elles contribuent aussi à assouplir le raisonnement et à forger les instruments de l'esprit.

A ces disciplines essentielles, il faut ajouter l'*écriture* et le *dessin* qui sont à la fois moyens d'expression, éléments de culture esthétique et technique d'application; les *travaux manuels* (y compris les travaux féminins) qui sont indispensables à la formation harmonieuse de la personne; le *chant* qui satisfait le besoin profond de donner une voix aux sentiments et aux aspirations du cœur humain, et enfin la *culture physique* et les sports qui parachèvent une éducation complète en développant et disciplinant les fonctions du corps.

LA METHODE

Aux questions "Que doit apprendre l'enfant ? ", "Que peut-il apprendre ? ", "Quand doit-il apprendre ? " s'en ajoute normalement une dernière : "Comment doit-il apprendre ? ". Cette question pose le problème général de la méthode. Celle-ci ne peut être fondée que sur l'apport des maîtres de la pédagogie et sur une connaissance aussi efficace que possible de l'enfant, de ses intérêts et des lois psychologiques de son développement. *Concrète, intuitive et active*, faisant appel constamment à l'observation et à l'activité motrice dans les premières années d'études, la méthode s'élève peu à peu vers *les généralisations et les abstractions* tout au long de la scolarité.

Dans toutes les disciplines, elle commencera par présenter les choses, les faits et les phénomènes pour les exprimer ensuite par des mots et les faire comprendre. Elle fera sans cesse appel à l'intérêt pour créer le besoin de savoir, le désir de comprendre et la joie de connaître. Pour cela, *elle mettra en jeu l'activité totale de l'enfant en utilisant et en exerçant ses aptitudes les plus diverses*, en le faisant voir et observer, entendre et écouter, sentir, toucher et manipuler, en le faisant comparer, réfléchir, juger et raisonner.

Ce principe de l'activité fondée sur la totalité des fonctions intellectuelles et motrices de l'enfant doit être au centre de notre pédagogie; il implique aussi que toute activité doit commencer par l'étude des réalités proches de l'enfant, de ce qu'il peut voir et connaître directement, c'est-à-dire par l'étude du milieu dans lequel il vit. Plus tard, les sources d'information indirecte offertes par le livre et cent autres moyens permettent au programme d'aborder d'autres matières et de se développer graduellement. L'enfant apprendra ainsi à choisir et à critiquer, dans l'abondance des informations diffusées actuellement, les données susceptibles d'enrichir sa pensée personnelle.

Non seulement dans les classes enfantines et les classes spéciales, où le travail est fortement individualisé parce qu'il doit s'adapter aux conditions d'âge des petits de cinq ou six ans ou aux possibilités limitées des élèves faibles, mais aussi à tous les degrés, *l'enseignement individualisé joue presque constamment un rôle complémentaire* dans le travail du maître primaire. C'est ainsi que dès la première année d'école, les élèves qui n'ont pas les aptitudes suffisantes pour bénéficier entièrement de l'enseignement collectif doivent faire un travail de récupération

à la mesure de leurs possibilités individuelles. Il en est de même des élèves les mieux doués qui, eux, seront appelés à faire des travaux complémentaires sous une forme essentiellement personnelle. Signalons à ce propos les grands services que peuvent rendre, bien conçues, les fiches individuelles de travail.

Dans la pratique de tous les jours, *l'enseignement collectif garde toute sa valeur*. Ce mode d'enseignement répond en effet aux exigences matérielles qui existent dans la quasi totalité de nos classes primaires ; c'est celui qui permet d'atteindre la majorité des élèves de la façon la plus simple, la plus directe et la plus économique, au sens pédagogique de ce terme ; c'est celui qui assure le mieux l'échange et la formation des idées, le développement social du langage et l'enrichissement des facultés d'expression. A ce titre, on ne saurait trop insister sur la valeur fondamentale des leçons vivantes, solidement construites et bien présentées, qui constituent les véritables pierres d'angle de tout enseignement scolaire.

Toute cette activité ordonnée en fonction du développement général de l'enfant doit se compléter par de nombreux exercices variés, méthodiques, rigoureux et par des *répétitions régulières et inlassables*, si l'on ne veut s'exposer à de cruelles déconvenues. "Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage"; ce vieux principe de Boileau est à sa place à l'école, car *l'exercice et la répétition sont indispensables*, non seulement à l'assimilation des connaissances, mais encore à la formation de bonnes habitudes morales et intellectuelles.

Cela nous amène à dire deux mots du rôle de *la mémoire*. Erigée en déesse à laquelle les pédagogues scolastiques subordonnaient tout, la mémoire a été parfois rabaisée au rang d'une faculté inférieure qui ne mériterait que dédain et indifférence. Il importe de lui redonner sa vraie place, mesurée et juste, dans notre éducation. Si la mémoire ne doit pas être cultivée comme possédant sa fin en soi, elle joue cependant un rôle irremplaçable. C'est elle qui est chargée de conserver les notions sur lesquelles les acquisitions postérieures peuvent s'édifier. Sans elle, le mécanisme de l'intelligence, si bien rodé soit-il, tournerait à vide. C'est elle qui tient à notre disposition immédiate les matériaux sans lesquels toute pensée deviendrait impossible. Sa qualité de dépositaire du savoir et de l'expérience, lui confère un incontestable pouvoir. Sachons donc, sans excès, l'utiliser et l'exercer, afin qu'elle puisse remplir sa fonction normale dans une éducation bien comprise.

On a maintes fois répété que l'école doit préparer à la vie, donc au travail et à l'effort.

Si le jeu doit trouver sa place en classe, parce qu'il satisfait un besoin de l'enfant que nul ne conteste, il n'en reste pas moins que le devoir n'est pas toujours attrayant, et que certaines tâches perdent leur vertu essentielle si l'effort et la peine y sont enrobés dans des facilités empruntées au jeu.

En toute activité sérieuse se présentent des phases dépourvues de plaisir et d'intérêt, et il n'est pas toujours possible d'offrir un moyen d'acquisition de la connaissance et de l'habitude du travail au prix de la peine la plus réduite.

Par un travail assidu en classe, puis par les devoirs à domicile, dont on ne saurait trop souligner l'importance, les élèves feront l'apprentissage de l'effort personnel, qui seul leur permettra d'affronter la vie avec des chances de succès.

Tableau de répartition des heures (dès l'automne 1973)

BRANCHES	Degré inférieur	Degré moyen			Degré supérieur		
		Villes	Campagne		Villes	Campagne	
			Été	Hiver		Été	Hiver
Histoire biblique	1	2	1	2	1	1	1
* Français	8	10	9	11	8 ½	8	9
* Mathématiques	4 ½	5	5	5	7	6	7
Sciences	1 ½	2	2	2	2	2	2
Géographie	1 ½	2	1	2	2	2	2
Histoire	—	1	1	1	2	1	2
Education civique	—	—	—	—	1	1	1
Ecriture-Dessin artist.	2 ½	3	2 ½	3	2 ½	1	3
Travaux manuels Travaux à l'aiguille	2	2	2	2	2	2	2
Chant							
Education physique	3	3	3	3	3	3	3
Totaux	26	32	28	33	32	28	33

* Voir tableaux à la page suivante

Le tableau ci-dessus est provisoire. Les modifications apportées à la précédente répartition des leçons tendent à une application progressive des dispositions qui résultent de la coordination sur les plans suisse et romand.

REMARQUES :

1. Dans les classes ne comprenant que le degré inférieur et dans les classes semi-enfantines, les institutrices accorderont, en plus des 26 heures, une demi-heure chaque jour aux élèves qui ont de la peine en français et en calcul.
2. L'horaire hebdomadaire des classes de développement comprendra de 26 à 32 heures, selon l'âge des élèves et la composition de la classe. L'inspecteur en décidera.
3. Pour les élèves dispensés en vertu des articles 133 de la loi et 308-309 du règlement, l'horaire sera adapté de telle manière qu'il permette de mener à bonne fin l'étude équilibrée et efficace du contenu des programmes.
4. L'horaire des élèves de 9^e année qui ne fréquentent ni une classe ménagère, ni une classe d'orientation professionnelle, ni une classe à options sera soumis à l'approbation de l'inspecteur d'arrondissement.

Tableau de répartition des heures de français

	Deg. moyen	Deg. sup.
Lecture - Récitation - Elocution	4	3
Rédaction	2	2
Vocabulaire - Grammaire - Orthographe	4	3½
Totaux	10	8½

Tableau de répartition des heures de mathématiques

	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
Arithmétique	4	4	3
Comptabilité	—	—	1
Géométrie - Algèbre	2	2	2
Dessin technique	1	1	1
Totaux	7	7	7

Remarques : Ces répartitions correspondent à l'horaire de 32 heures. Pour les autres classes, on adaptera le temps proportionnellement au nombre total d'heures hebdomadaires.



Ecoles enfantines

But et principes

L'école enfantine, ouverte aux enfants de 5 et 6 ans, est déclarée facultative par la loi sur l'enseignement primaire.

Marquant une transition entre la famille et l'école obligatoire, elle ne saurait donc avoir la prétention de donner prématurément un enseignement selon des règles strictes et conformément à un programme bien ordonné.

Développer chez ses élèves l'acuité des sens, éveiller leurs facultés intellectuelles, leur donner l'amour du travail, créer en eux des habitudes d'ordre, de propreté, de discipline et d'attention, ouvrir leur coeur aux bons sentiments, voilà sa tâche et sa seule raison d'être.

Les principes qui servent de base à l'enseignement dans les classes enfantines ont été définis et formulés par Froebel, puis repris et clarifiés par Mme Montessori. Ces deux pédagogues, partisans convaincus de l'activité libre et spontanée de l'enfant, s'accordent à déclarer "qu'il importe de laisser faire la nature le plus librement possible car, plus l'enfant sera libre dans son développement, plus parfaitement il atteindra ses formes et ses fonctions supérieures".

La méthode en usage dans nos classes se propose trois objectifs bien distincts :

1. Le développement de la fonction motrice.
2. L'éducation des sens en général.
3. L'initiation au langage et au calcul.

Pour parvenir à ses fins, elle part de l'idée que tout être normal porte en soi les forces nécessaires à son développement et que seul l'exercice spontané de ces forces compte comme moyen d'éducation.

L'éducation ne peut donc créer ni remplacer ce principe de vie, mais, en revanche, elle doit offrir les moyens d'une auto-éducation fondée sur la possibilité, pour l'enfant, d'obéir librement à ses impulsions intérieures dans tout ce qu'elles ont de légitime. On ne peut donc imposer à l'élève de la classe enfantine le moment où il doit acquérir tel mécanisme ou telle connaissance, ni la durée de l'exercice nécessaire à cette acquisition.

Ces principes très libéraux pouvant donner lieu à des interprétations fort diverses, il paraît utile de préciser qu'on ne saurait les assimiler à un système anarchique dont toute règle et toute contrainte seraient bannies. Si l'activité spontanée a sa place tout indiquée dans les débuts de l'école enfantine, elle n'en doit pas moins, plus tard, céder le pas au travail méthodique et régulier et à une discipline sans laquelle aucun travail scolaire n'est possible.

C'est la raison pour laquelle, tout en restant fidèle aux principes énoncés plus haut, la maîtresse ne peut se contenter d'observer passivement ses élèves. Elle se doit de diriger et d'intervenir, avec prudence, mais aussi avec fermeté, pour suggérer aux rêveurs, aux timides et aux paresseux les exercices qu'ils n'entreprendraient pas d'eux-mêmes.

D'autre part, il n'est pas superflu de rappeler que l'école enfantine n'étant pas une entité et une fin en soi, elle ne peut se désintéresser du travail et des méthodes de l'école primaire. Pour éviter les transitions trop heurtées, la maîtresse doit, par conséquent, préparer ses élèves à l'enseignement organisé qui les attend au degré inférieur ; pour ce faire, elle doit avoir le souci, surtout dans le dernier trimestre de la seconde année, de donner un certain nombre de leçons collectives auxquelles tous les enfants seront astreints.

Dans les écoles rurales du canton, où les effectifs ne sont pas suffisants pour justifier la création de classes enfantines réservées aux seuls enfants de 5 et 6 ans, la loi institue des classes semi-enfantines. Ces classes comprennent une division enfantine et une division primaire. Si les méthodes d'enseignement y sont partiellement celles de l'école enfantine, il importe que le programme primaire soit parcouru dans son entier par les élèves de 7 ans, faute de quoi ces derniers ne pourraient passer avec succès en deuxième année du degré inférieur.

Programme

L'auto-éducation dans une ambiance appropriée, c'est tout le programme de la classe enfantine. Ce programme doit être fonction de l'âge de l'enfant ou de son degré de développement. Il peut être formulé de la manière suivante :

- I. *Education motrice.* — 1. Exercices en relation avec la vie pratique. 2. Travail manuel avec matériaux divers. Jardinage. 3. Culture physique.
- II. *Education sensorielle.* — 1. Exercices d'observation au moyen du matériel sensoriel ; notions sur les formes, les dimensions, les couleurs, la consistance, le poids, le son, etc. 2. Contrôle des acquisitions.
- III. *Education intellectuelle.* — 1. Langage : vocabulaire en rapport avec les perceptions. 2. Dessin au crayon, au pinceau et à la craie. 3. Découpage et collage. 4. Ecriture. 5. Lecture : exercices avec le matériel approprié. 6. Pré-calcul et calcul : exercices avec le matériel approprié.
- IV. *Education de la sensibilité.* — 1. Poésie. 2. Musique et chant. 3. Récits. 4. Modelage.



Histoire biblique

En accord avec la Constitution cantonale, la loi sur l'instruction publique primaire prévoit que, "dans chaque école, il est donné un enseignement de l'histoire biblique facultatif conforme aux principes du christianisme et distinct des branches du programme obligatoire".

Si le législateur a voulu, conformément aux principes constitutionnels, que les écoles publiques puissent être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance, il n'en a pas moins reconnu toute l'importance de l'histoire biblique, car cet enseignement a des droits particuliers à faire partie d'un programme d'école populaire.

En des pages immortelles, la Bible évoque l'humanité dans sa nature à la fois spirituelle et misérable, l'homme prenant conscience de ses faiblesses en même temps que de l'amour qui doit le transformer, l'unir à ses semblables et lui permettre de répondre à sa plus haute vocation.

Les récits bibliques, qui font partie de notre patrimoine spirituel, intellectuel et poétique, et sans lesquels bien des chefs-d'oeuvre de la peinture et de la littérature resteraient incompréhensibles, trouvent une résonance particulière dans l'âme des enfants, qui apprécient les belles histoires pleines de détails pittoresques ou dramatiques, de mystère et de poésie. Par les événements et les hommes qu'ils mettent en scène, les récits de l'Ancien Testament et, plus encore, les témoignages de l'Évangile apportent un élément spirituel à l'enfant qui se développe, et proposent une vie religieuse et morale à sa conscience et à son coeur.

Dans tout cet enseignement, où l'élément affectif joue un rôle de premier plan, le résultat éducatif dépend davantage de la personnalité du maître que de son habileté pédagogique.

Programme

Degré inférieur

De 7 à 8 ans, la majorité de nos élèves apprennent à lire ; il est donc prématuré de leur donner un manuel contenant des textes qu'ils auraient beaucoup de peine à comprendre. Voilà pourquoi, au cours de cette première année, l'enseignement revêtira la forme de causeries, d'entretiens fondés sur des récits bibliques ou moraux en rapport avec les préoccupations des enfants, la vie de la classe, la nature, les fêtes religieuses.

Dans la seconde année, on étudiera quelques récits de la vie de Jésus. Le maître les racontera en faisant observer l'image du manuel ; il en dégagera la leçon morale chaque fois qu'il sera possible de le faire. Quand les élèves auront ainsi recréé le récit, le texte du manuel sera lu et expliqué. Dans la leçon suivante, on laissera l'enfant utiliser ses propres expressions, pourvu qu'elles soient correctes, sans exiger une mémorisation textuelle.

1re année

Récits bibliques et causeries morales en rapport avec les fêtes religieuses, les événements de la classe, les préoccupations des enfants.

2me année

Vie de Jésus. Une vingtaine de récits.

Degré moyen

Le programme comporte un choix de récits tirés de l'Ancien Testament. Ces pages, présentées dans leur simplicité naïve et dans leur haute inspiration, ne doivent pas être commentées par de savantes dissertations archéologiques ou critiques. Ce serait faux et prématuré. Il s'agit simplement de faire vivre ces récits, comme s'ils se déroulaient sous nos yeux, avec la seule préoccupation de provoquer un entretien avec les élèves qui pourront apprécier et juger les faits qu'on leur présente, en faisant au besoin des rapprochements avec leurs propres expériences.

3me année

Les origines. Les patriarches.

4me année

Moïse - Josué - Gédéon - Ruth - Samuel - Saül - David - Absalom.

5me année

Salomon - Elie - Esaïe - Jérémie - l'Exil et le retour.

Degré supérieur

La tâche de ce degré est centrée sur la vie et l'enseignement du Christ, les Actes des apôtres et quelques pages de l'histoire de l'Eglise.

6me année

Naissance et enfance de Jésus. Avant le ministère. Jésus commence son ministère. Séjour à Jérusalem.

7me année

La fin du ministère en Galilée. Dernier voyage à Jérusalem. La semaine de la passion.

8me année

La résurrection de Jésus. Les premiers pas de l'Eglise. L'apôtre Paul. Programme facultatif : quelques récits de l'histoire de l'Eglise.



Géographie

L'étude de la géographie a l'avantage de présenter un intérêt immédiat qui en fait à la fois un élément de culture et une discipline éducative.

En tant que *matière d'information*, la géographie se propose de donner une connaissance suffisante et une explication assez complète du monde dans lequel nous vivons, pour le rendre intelligible. Connaître les faits géographiques, c'est en avoir d'abord une perception nette et précise qui permet de les situer et de se les représenter, en imagination, avec leurs formes et leurs couleurs, avec leur vie. Les comprendre, c'est en savoir les causes, déceler leurs rapports, saisir leur évolution, en un mot, c'est être capable d'en donner une explication raisonnée. Aujourd'hui, l'homme est si étroitement lié à ses semblables que ses façons de vivre, de sentir et de penser en sont transformées. C'est pourquoi un ensemble de connaissances simples, objectives, sur l'aspect de la terre, sur les rapports qui unissent les éléments de la nature, les plantes et les êtres vivants est une nécessité.

Au point de vue de la *formation de l'esprit*, la géographie contribue au développement du sens de l'observation, du jugement, du raisonnement, de la mémoire et de l'imagination. Elle permet également d'exercer les aptitudes manuelles ; elle donne une idée de la vie, de l'action, de l'effort des hommes pour utiliser les ressources de la nature. Enfin, lorsqu'elle est intelligemment enseignée, la géographie fait naître l'amour du pays et de l'humanité en général ; elle donne une leçon de compréhension mutuelle et d'humilité en montrant le spectacle de la diversité dans laquelle vivent les hommes et la solidarité qui les unit.

Lors des sorties en plein air, lors des excursions et des voyages, l'enfant est en contact étroit et fréquent avec son milieu et son pays. C'est dire que *l'observation directe* est la source première de l'information géographique. Elle sera toujours méthodique, dirigée, pour aboutir à une perception aussi complète que possible des faits, avec toutes les notions qu'ils comportent : situation, orientation, distance, dimensions, formes et couleurs, beauté, richesse, évolution.

Cependant, l'exploration géographique ainsi comprise ne peut se borner qu'à un espace assez réduit de notre monde. A partir de certaines limites, il faut avoir recours à l'observation *indirecte*.

Une documentation aussi variée qu'abondante permet aujourd'hui de donner une base concrète et vivante aux leçons de géographie : plans, cartes, dessins, schémas, photographies, vues panoramiques, reliefs, films et diapositives. Mais pour être vraiment utile, cette documentation doit être intelligemment choisie et présentée aux élèves. Le succès de la leçon dépend davantage de la valeur des documents que de leur nombre ou de leur complexité.

L'enseignement de la géographie permet de solliciter la participation active de l'élève; l'exécution de croquis simples, de reliefs, les recherches personnelles, l'examen de documents, l'établissement de collections, la préparation de petites causeries, les lectures documentaires sont autant de moyens propres à éveiller l'intérêt.

Cependant, si l'observation et la réflexion jouent, en géographie, un rôle capital, on ne peut concevoir un enseignement élémentaire de cette branche sans l'aide d'un manuel. La leçon du maître, l'activité de l'élève, laissent des impressions plus ou moins durables, tandis que le manuel permet l'étude et la mémorisation des textes et la révision des notions enseignées.

Programme général

L'enseignement de la géographie débute par l'étude du milieu où vit l'enfant.

Au degré inférieur, il constitue une première initiation à toutes les notions géographiques et comprend quatre cycles successifs: la salle d'école, la maison d'école, la maison d'habitation et le lieu natal.

La première tâche du maître sera de compléter et de coordonner les observations faites par l'élève, antérieurement à son entrée à l'école. Puis, lors de l'étude proprement dite, deux notions nouvelles devront être acquises de bonne heure: celle de l'orientation et celle du plan. Cette représentation figurée des lieux sera particulièrement soignée; le plan, établi petit à petit, sera complété dans chaque leçon, de telle manière que tout élément nouveau représente un fait concret. C'est ainsi qu'on aboutira au plan du quartier ou de la localité, et enfin à la carte, à la lecture et à l'interprétation de laquelle l'élève devra être initié le plus tôt possible.

C'est en première année du *degré moyen* que se fait le passage de la géographie locale à la géographie régionale. Ce nouveau champ d'exploration sera également étudié en détail (itinéraires des après-midi en plein air, des excursions scolaires; consultation éventuelle de cartes et d'indicateurs de chemin de fer), puis on passera successivement aux différentes régions du canton, en commençant par les plus rapprochées. Cette transition sera d'autant plus facile qu'on aura mis plus de soins à l'étude de la carte.

Le programme des deux dernières années est réservé à la géographie de la Suisse. Il est indispensable de présenter sommairement le pays et d'en donner d'abord une idée d'ensemble. Ce sera l'occasion pour l'élève de se familiariser avec la carte murale. On abordera ensuite l'étude des cantons en s'en tenant aux notions principales. La connaissance des éléments de base donne à la géographie une assise plus sûre que des notions trop poussées dépassant l'entendement de l'élève ou sa capacité d'assimilation.

Le programme du *degré supérieur* comprend l'étude des continents et une révision générale de la géographie physique, économique et humaine de la Suisse.

La géographie générale commence par l'étude de l'Europe, pour s'étendre ensuite aux autres continents. Mais il ne saurait être question, à l'école primaire, de présenter chaque pays avec le même souci du détail. Le plan d'études mentionne d'abord les pays dont la connaissance est indispensable; si les circonstances le permettent, on pourra aborder l'étude des régions plus éloignées.

Degré inférieur

1re année

L'école, la classe, le maître et les élèves, la maison d'école. La maison d'habitation. Premières notions d'orientation. La famille. Occupations domestiques. Le jardin. La ferme. Le verger et les arbres fruitiers.

2me année

Le village ou le quartier. Principaux édifices: l'église, places publiques, parcs, fontaines, monuments. Orientation. Les différents quartiers. Les voies de communication : routes, voies ferrées, trolleybus; la navigation, la gare, le débarcadère.

Les habitants. Occupations, industries, relations extérieures; les hôtels, la poste, les magasins, la boulangerie, la laiterie, le battoir, le pressoir, le marché.

Les environs immédiats de la localité. Orientation, relief, cours d'eau; le lac, le paysage (vue d'ensemble). Les points cardinaux, le plan, la carte. Connaissance des principaux termes géographiques.

Enseignement occasionnel: se reporter aux indications données aux pages 06. 12 et 13 à propos des leçons de choses et de géographie.

Degré moyen

3me année

La contrée (extension de la géographie locale à la géographie régionale).

Etude du canton de Vaud par régions (dans l'ordre commandé par les circonstances propres à chaque classe).

Synthèse des études régionales; généralités et vue d'ensemble du canton.

4me année

Esquisse d'une vue générale de la Suisse : les trois régions naturelles, les grands cours d'eau; nomenclature des cantons suisses et de leurs chefs-lieux.

Etude des cantons de Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Berne, Soleure, Bâle, Argovie et Schaffhouse.

5me année

Etude des cantons d'Uri, Schwytz, Unterwald, Lucerne, Zurich, Zoug, Glaris, St-Gall, Appenzell, Thurgovie, Tessin, Grisons. Synthèse de l'étude des cantons et vue d'ensemble de la Suisse.

Degré supérieur

6me année

L'Europe: généralités; quelques pays: France, Italie, Allemagne, Belgique, Hollande, Angleterre, URSS. Eventuellement, autres Etats de l'Europe, en tenant compte de leur importance.

L'étude des continents permettra de mentionner les relations que la Suisse entretient avec les pays d'Europe (échanges, voies de communications, tourisme . . .).

Révision des éléments de la géographie physique de la Suisse.

7me année

L'Amérique: généralités. Canada, Etats-Unis, Brésil, Argentine. L'Afrique: généralités. Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Afrique du Sud. Eventuellement, vue d'ensemble de la Terre, autres Etats de l'Amérique et de l'Afrique.

Les relations que la Suisse entretient avec les pays d'Amérique et d'Afrique (échanges, voies de communication, tourisme . . .).

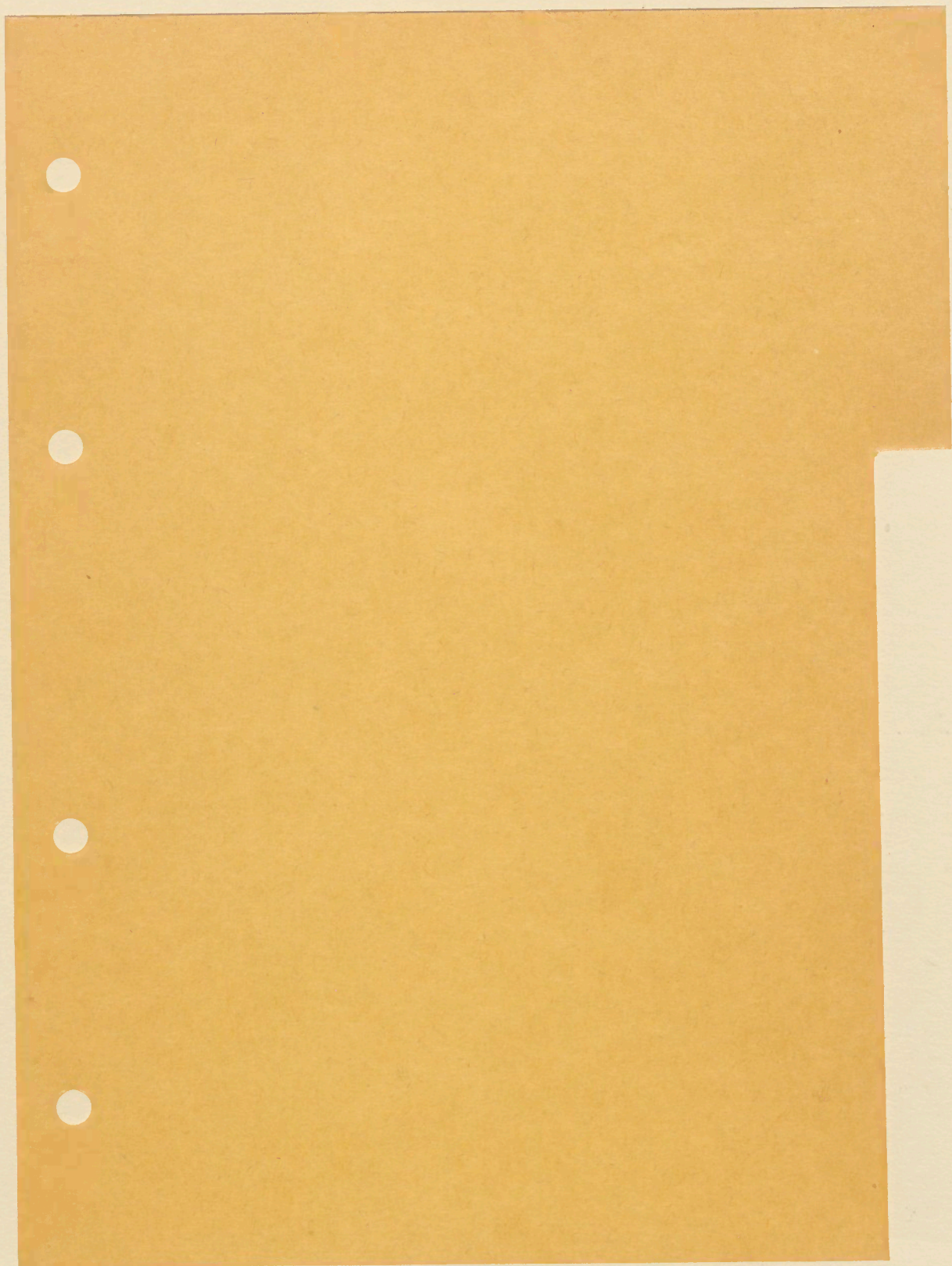
Révision des éléments de la géographie politique de la Suisse.

8me année

L'Asie: généralités. Japon, Chine, Inde et Pakistan. L'Océanie: généralités. Australie. Eventuellement, autres Etats de l'Asie et de l'Océanie.

Les relations que la Suisse entretient avec les pays d'Asie (échanges, voies de communication, tourisme . . .).

Révision des éléments de la géographie économique de la Suisse.



Histoire

L'étude élémentaire des hommes et des choses du passé fait partie du bagage de connaissances indispensables à tout être civilisé.

Cette étude, qui dépasse le cadre de l'immédiat et du présent, ne saurait se borner à une nomenclature aride et à une sèche description des faits historiques. Faire observer l'enchaînement des événements, rechercher leurs causes et leurs conséquences, tirer les leçons qui s'en dégagent, c'est du même coup ouvrir l'esprit de nos enfants, élargir leur horizon et satisfaire cette curiosité spontanée que l'on observe chez eux dès l'âge de 9 ou 10 ans.

Mais l'enseignement de l'histoire apporte surtout une large contribution à l'éducation nationale. Il grave dans la mémoire de l'enfant les pages les plus importantes de notre passé, il fait revivre devant lui les grandes figures qu'honore notre patrie, il dépose dans son cœur le sentiment du respect et de la gratitude, ainsi que le sens de sa responsabilité civique. A cet égard, l'histoire de la Suisse est riche en événements qui se prolongent dans le présent, et il est aisé d'établir certains rapprochements avec l'actualité.

Le programme que peut parcourir l'école primaire est restreint en raison des possibilités des enfants et du temps consacré à cette branche. Il faut donc choisir les faits les plus importants, ceux qui sont nécessaires à la compréhension du développement de nos institutions, et se borner à l'étude des personnages les plus connus, ceux dont les actes ont exercé une influence durable sur les destinées de notre patrie.

Bien que limité à l'histoire suisse, l'enseignement doit s'appuyer sur certains événements d'une portée universelle qui ont eu un retentissement considérable dans notre pays, qu'il s'agisse de faits politiques, de découvertes ou d'inventions.

En attirant l'attention des enfants sur les liens qui, de tout temps, et actuellement plus qu'autrefois, intègrent la Suisse dans la communauté des nations, on les prépare, sans altérer leur sentiment national, à la compréhension internationale.

Mais s'il est indiqué de replacer notre passé dans un cadre général, il est tout aussi nécessaire de retrouver ce passé dans ce qui nous environne. Une étude de l'histoire locale donne une base concrète à l'enseignement et développe l'amour et le respect du sol natal.

Notre programme suit l'ordre chronologique, tout en tenant compte des conditions psychologiques du développement de l'enfant. La première partie, celle qui convient à des élèves de 9 à 10 ans, contient, en vue d'une initiation à l'histoire, surtout des tableaux de civilisation qui présentent les moeurs et les coutumes des peuples, de la préhistoire à ceux du Moyen Age. Plus âgé, l'écolier est capable de saisir des phénomènes complexes comme la formation des Etats, les mouvements populaires et l'organisation de la société.

A toutes ces étapes, l'enseignement doit conserver le souci d'évoquer, de parler au coeur et à l'imagination tout autant qu'à la raison. La valeur éducative de l'histoire réside avant tout dans une présentation constamment objective de la matière étudiée, mais elle est aussi fonction de l'enthousiasme et de la conviction de celui qui l'enseigne.

Programme

Degré moyen

3me année

Images du passé (choix de deux sujets en rapport avec les circonstances locales, par exemple: les moyens d'éclairage, les moyens de transport). La préhistoire: les hommes des cavernes, les lacustres. L'Antiquité; les Helvètes, les Romains, l'Helvétie romaine.

4me année

Le Moyen Age: les invasions barbares, Charlemagne, la noblesse féodale, l'Eglise, les sujets.

5me année

La Suisse héroïque. — Les Waldstaetten fondent la Confédération et luttent pour leur indépendance. — Les nouveaux cantons. — Guerres de Sempach et de Naefels. — La grande extension de la Confédération au XVe siècle.

Révision: la préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Age.

Degré supérieur

6me année

Les guerres de Bourgogne. — Après les guerres de Bourgogne. — La Confédération se sépare de l'Empire. — Les guerres d'Italie. — Généralités sur la Renaissance. — La Réforme en Suisse alémanique. — La Réforme pénètre en Suisse romande. — Calvin à Genève. — La Contre-Réformation.

7me année

La civilisation aux XVIIe et XVIIIe siècles. – La formation des aristocraties. – Les oppositions au régime aristocratique.

L'influence de la Révolution française en Suisse. – La Révolution helvétique. – La République helvétique. – Epoque de la Médiation. – La Suisse et les traités de 1814 et 1815. – La Suisse de 1815 à 1830.

Histoire du Canton de Vaud.

8me année

Le mouvement de 1830. – Le Sonderbund. – La Constitution de 1848. – La civilisation contemporaine. – Les relations de la Suisse avec les puissances étrangères de 1848 à 1914. – La guerre mondiale de 1914–1918. – Entre deux guerres. – La deuxième guerre mondiale. – L'après-guerre.

Récapitulation des principales étapes de notre histoire.



Sciences naturelles

Les sciences constituent une part non négligeable de la culture générale et, à ce titre, l'enseignement scientifique, même élémentaire, doit avoir une place suffisante dans le programme de l'école primaire.

Cet enseignement se propose plusieurs buts. Dès la première année, et tout au long de la scolarité, il développe les facultés d'observation, entraîne à raisonner et à généraliser. Il éveille la curiosité, développe la sensibilité et l'imagination et apprend à l'enfant à aimer et à respecter la nature. De plus, cet enseignement revêt un caractère utilitaire, puisqu'il permet à l'élève d'acquérir les notions scientifiques élémentaires dont personne ne saurait se passer à notre époque. Enfin, les nombreux apports des sciences sont très précieux dans les leçons de français, de calcul et de dessin.

L'enseignement des sciences sera toujours concret et fondé sur l'*observation*. Seul l'examen attentif des êtres et des phénomènes permet à l'enfant de se familiariser avec la nature et d'acquérir de solides notions scientifiques. On ne saurait plus concevoir des leçons de botanique sans plantes, de zoologie sans animaux, de physique sans expériences. La nature est un livre ouvert qu'il faut apprendre à interpréter, et cela ne va ni sans efforts suivis, ni sans entraînement méthodique.

Les plantes et les animaux sont autant que possible étudiés dans leur milieu naturel. Cette étude débute par des tâches d'observation confiées à chaque élève en particulier ou à un groupe d'élèves. Le maître contrôle, rectifie et parfois complète l'information. Il met à profit les leçons en plein air pour faire d'amples moissons de documents intéressants, selon un plan arrêté au préalable ou au hasard des rencontres.

Chaque élève dispose d'un cahier spécial où sont notés succinctement les observations, les notes, les croquis, les schémas propres à faciliter la compréhension.

Le manuel joue surtout le rôle de guide en proposant les tâches d'observation et les expériences. De plus, il fournit la documentation nécessaire et les résumés indispensables. Lorsque l'élève a vu, puis compris, il doit encore retenir l'essentiel d'une leçon et savoir l'exprimer clairement, dans un langage d'où l'à-peu-près est exclu. Il est donc nécessaire de faire mémoriser ce qu'il est utile de connaître, les définitions tout particulièrement.

A la campagne surtout, l'enseignement des sciences naturelles doit concourir à exalter le travail des champs, et le programme sera établi de manière à fournir aux futurs agriculteurs les connaissances élémentaires indispensables à leur activité professionnelle. Il serait particulièrement utile et profitable de doter la classe d'un jardin d'expérimentation et, si possible d'une pépinière, afin que les élèves acquièrent les notions scientifiques sur lesquelles repose l'agriculture moderne.

Lorsque l'observation directe est impossible, ou lorsqu'il s'agit de compléter une leçon, le maître pourra faire usage de tableaux, de planches, de diapositives, de films fixes ou cinématographiques, qui peuvent être obtenus auprès de la Centrale de documentation scolaire, à Lausanne. Enfin, chaque classe constituera un musée, source de documentation qui peut être consultée rapidement et régulièrement.

Programme général

Le programme sera tout naturellement adapté aux conditions locales: il tiendra compte du rythme des saisons, particulièrement dans les premières années de la scolarité. Chaque maître choisira donc judicieusement et exclusivement les sujets dans le programme proposé pour chacune des années d'enseignement, cela pour éviter de graves inconvénients.

Au *degré inférieur*, ce programme différera sensiblement d'un endroit à l'autre, et les leçons de choses seront souvent en rapport étroit avec la géographie locale. Elles seront toujours très simples.

Au *degré moyen*, quelques "associations naturelles" – deux par année au moins – feront l'objet de nombreuses observations générales, avant l'étude détaillée d'un certain nombre d'animaux, de plantes et d'objets.

Le choix de ces "associations naturelles" doit être fait de telle manière que la même importance soit donnée à la botanique et à la zoologie, et que soient rendues possibles, chaque année, les comparaisons et les généralisations qu'impose le programme.

Les indications données quant à l'étude générale et à l'étude particulière des "associations naturelles" sont des suggestions; elles ne sont ni impératives, ni limitatives.

Les sujets hors programme que le maître mettrait à l'étude pour répondre aux intérêts spontanés des élèves, pourront être choisis librement, à l'exclusion toutefois de ceux qui sont compris dans le programme du degré supérieur.

La civilisation moderne impose à chacun l'emploi des machines et l'usage du courant électrique ; aussi le programme du *degré supérieur* prévoit-il l'acquisition de quelques notions élémentaires de physique, de chimie et d'hygiène. Il comporte aussi l'étude du corps humain. Il s'agit avant tout d'acquérir les notions indispensables à chacun.

A ce degré, l'enseignement ne peut se donner normalement sans le secours du matériel expérimental préparé spécialement pour nos classes.

Degré inférieur

1re année

Géographie locale	Leçons de choses (au choix)
La classe	La fenêtre, la porte, le fourneau, la lampe, le pupitre, la table.
Le maître et ses élèves : leur travail	Objets d'école: crayon, plume, livre, cahier, sac. Objets de toilette.
Le collègue	La cour, la fontaine.
La maison d'habitation	Les ustensiles de cuisine, le couvert, le fourneau potager, la baignoire, quelques meubles, les provisions, le combustible, les objets de la chambre à lessive, l'éclairage, la bougie.
La famille	Les habits, les aliments.
Le jardin	Quelques outils, quelques légumes, les petits fruits, quelques insectes, quelques oiseaux. Croissance des plantes, l'arrosoir.
Le verger	Quelques fruits (description, utilité, usage, conservation).
Les dépendances de la maison	La fontaine, la clôture, les arbres et les arbustes.
La grange	Les fourrages, les machines agricoles, le char, le tracteur.
L'écurie	Le cheval, la vache, le veau, le porc.
La basse-cour et les animaux domestiques	La poule, le coq, les poussins, l'oie, le canard, la dinde, l'oeuf, le lapin, le chien, le chat.

Leçons occasionnelles

La pluie, le vent, la neige, le verglas, le brouillard, la glace, le soleil, la lune, les étoiles.

2me année

Le lieu natal

Notre rue, la chaussée, le trottoir, les signaux de la circulation. Un pont, un passage à niveau, le canal, la rive, le réservoir d'eau potable.

La gare

Le train, la locomotive, la voiture, le tunnel, le quai, les employés, le billet.

La poste

La lettre, le paquet, l'adresse, le timbre, le journal, le facteur.

La laiterie

Le lait, le beurre, le fromage, la crème; les ustensiles, le laitier.

La boulangerie

Le pain, la pâte, la pâtisserie, le four, la farine, le boulanger.

Le magasin

La vitrine, quelques aliments, les épices, la balance, la monnaie, les billets de banque.

L'église

La cloche, l'horloge.

La pharmacie

Les remèdes, la maladie, le médecin, l'infirmière.

Le battoir

Le grain, la paille, les machines.

Le château

La tour, les murailles, la cour.

Les champs

Le blé, la pomme de terre.

La forêt

Le sapin, le chêne, le gland.

Suite des observations occasionnelles sur le ciel, les éléments, les plantes et les animaux.

Degré moyen

3^{me} année

A. Sujets au choix

LA FERME

Etude générale : situation, habitation et dépendances, rythme quotidien et saisonnier du travail.

Etudes particulières : le chat, le chien, le cheval, la vache, le lapin, le pigeon, le coq, la mouche ; une ou deux machines.

LE JARDIN

Etude générale : situation, succession et alternance des cultures, les amis et les ennemis du jardin.

Etudes particulières : quelques légumes, fleurs et petits fruits ; le moineau, le rouge-queue ; les vers ; quelques outils.

LE VERGER

Etude générale : situation ; espèces et variétés d'arbres ; calendrier de la végétation ; lutte contre les parasites ; utilisation des fruits.

Etudes particulières : quelques arbres ; la mésange, la pie, l'abeille, le hanneton, le puceron.

LA PRAIRIE

Etude générale : prairies naturelles et artificielles ; les plantes dominantes à chaque saison ; les travaux.

Etudes particulières : la dent-de-lion, la sauge, le trèfle ; la taupe, la sauterelle, le papillon ; la faux, la fourche, le râteau.

LA PROMENADE PUBLIQUE

Etude générale : arbres et arbustes : espèces indigènes et exotiques ; succession des floraisons dans les massifs de fleurs ; ordonnance et harmonie ; devoir des promeneurs.

Etudes particulières : le marronnier, le platane, le tilleul ; le pinson, le merle, l'écureuil.

QUELQUES ROCHES ET TERRES

Le calcaire, le marbre, le granit, la molasse, le sable, l'argile, leur exploitation (par ex. : la briqueterie, la verrerie, la fabrique de ciment, le chantier, la carrière) ; quelques outils (par ex. : la pelle, la pioche, la brouette).

B. Programme obligatoire

Comparaison, synthèse et généralisation des observations faites :

- a) sur la fleur, le fruit, la graine ;
- b) sur les mammifères : carnivores, ruminants, rongeurs.

4^{me} année

A. Sujets au choix

LES CHAMPS

Etude générale : répartition des parcelles, les chemins ; les cultures : espèces, alternance ; les travaux.

Etudes particulières : le blé, la pomme de terre, la betterave, le tabac ; le lièvre, le campagnol, l'alouette, la corneille, la buse, le taon.

LE VIGNOBLE

Etude générale : situation ; calendrier de la vigne et des travaux ; lutte contre les ennemis de la vigne ; utilisation de la récolte.

Etudes particulières : les différentes parties d'un plant de vigne ; le lézard, l'escargot, l'étourneau ; le pressoir, les tonneaux, le moût, l'échalas, le sécateur.

LA FORET

Etude générale : nature du sol ; futaie, taillis et pépinière ; rôle, ressources.

Etudes particulières : le sapin, le hêtre, le chêne ; les ronces, les fougères, le muguet, la pervenche, les champignons ; le renard, le chevreuil, l'écureuil, le coucou, la chouette ; les fourmis, le pic.

LA MONTAGNE

Etude générale : érosion, éboulis, gorges ; neige, avalanches, glaciers ; les étapes de la végétation ; le pâturage.

Etudes particulières : l'arole, le mélèze, la gentiane, le rhododendron, l'edelweiss, la soldanelle ; le chamois, la marmotte, l'aigle ; le calcaire, le granit.

LE BOIS

Le travail du bûcheron, ses outils. Bois de chauffage. Le travail du bois à la scierie, à l'atelier du charpentier, à la menuiserie ; outillage, objets fabriqués.

B. Programme obligatoire

Comparaison, synthèse et généralisation des observations faites au cours des 3^{me} et 4^{me} années :

- a) sur la racine, la tige, la feuille ;
- b) sur les rapaces, les grimpeurs, les passereaux, les reptiles, les mollusques.

5^{me} année

A. Sujets au choix

LE RUISSEAU, LA RIVIERE

Etude générale : source, cours, lit, débit ; rives naturelles, rives artificielles ; nécessité de la végétation des rives.

Etudes particulières : le saule, le peuplier, le gouet ; la truite, l'écrevisse ; la phrygane ; le martin-pêcheur ; la pêche.

LE LAC

Etude générale : situation, étendue, profondeur ; les rives, les quais, les enrochements ; l'eau : température, variations de niveau, pollution, mouvements ; l'eau potable tirée du lac.

Etudes particulières : le roseau, la verne ; le cygne, la mouette, la foulque, le grèbe, le milan ; quelques poissons ; la pêche ; les bateaux.

L'ETANG, LE MARAIS

Etude générale: situation, origine; plantes submergées et flottantes; la tourbe; le marais: refuge de plantes et d'animaux rares.

Etudes particulières: le nénuphar, la lentille d'eau, l'iris jaune, le roseau, la massette; le canard, le héron, la grenouille, la libellule, le moustique, le dytique, la sangsue.

LES METAUX

Les métaux usuels: origine, usages. Le travail des métaux à la fonderie, à la forge, chez le serrurier, chez le mécanicien; outils et machines. Au garage: la bicyclette, l'essence, le caoutchouc.

B. Programme obligatoire

Comparaison, synthèse et généralisation des observations faites au cours des 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} années:

a) sur la germination et la vie des plantes. Reproduction artificielle des végétaux;

b) sur les palmipèdes, les échassiers, les batraciens, les poissons, les crustacés, les insectes.

Degré supérieur

6^{me} année

BOTANIQUE

Etude élémentaire de la structure interne des tissus (racine, tige, feuille). Nutrition de la plante. Idée de la classification. Quelques familles.

ZOOLOGIE

Idée de la classification des animaux. Quelques familles.

PHYSIQUE ET CHIMIE

L'air: composition, oxygène, pression atmosphérique, baromètre.

L'eau: composition, différents états, hydrogène, l'eau dans l'atmosphère, les pompes.

La chaleur: les combustibles: charbon, pétrole et ses dérivés. La combustion,

la flamme, le gaz carbonique. La dilatation, le thermomètre, la machine à vapeur. Distillation de la houille : gaz de houille et sous-produits.

Le moteur à explosion : l'automobile, l'avion.

7me année

LE CORPS HUMAIN

Le squelette, la musculature, le système nerveux, les organes des sens, l'appareil digestif, les aliments, l'alcoolisme, l'appareil respiratoire, la nicotine, l'appareil circulatoire, l'excrétion, les maladies infectieuses. Notions d'hygiène à propos de chacun de ces sujets.

PHYSIQUE

Le son, la lumière, la force, la pesanteur, le poids spécifique, le principe d'Archimède, les leviers, la balance, l'horloge.

CHIMIE

Revision des notions de chimie abordées en 6^{me} année et nécessaires à l'étude du corps humain.

8me année

PHYSIQUE

L'électricité, les aimants, la boussole, l'électricité statique, le courant électrique, la pile, les effets magnétiques du courant, l'électro-aimant, la sonnerie électrique, le télégraphe, l'induction, le moteur électrique, le téléphone, l'accumulateur, l'éclairage et le chauffage électriques, les mesures électriques. Conseils pratiques.

CHIMIE

Acides, bases, sels. Le soufre, l'azote, l'ammoniaque. Le sol et les engrais. Les métaux précieux, les alliages, la protection des métaux.



Education civique

Dans notre démocratie, où le peuple participe de façon vraiment active et directe à l'exercice de la souveraineté, il est de toute importance que le citoyen de demain soit initié de bonne heure à ses tâches futures. Aussi appartient-il déjà à l'école primaire de poser les bases de l'éducation civique, en mettant les grands élèves en face des responsabilités, des droits et des devoirs qui les attendent.

L'instruction civique à l'école primaire ne vise pas uniquement à donner des renseignements détaillés sur la composition des conseils du pays et sur leurs attributions. Ses aspirations sont plus élevées: elle explique le fonctionnement de nos organes politiques, le partage des attributions entre les cantons et la Confédération, en même temps qu'elle s'efforce de faire connaître les étapes de la longue évolution qui a abouti à notre Etat fédératif. En fin de compte, elle veut que, par l'étude de nos institutions, nos grands écoliers aient conscience de la sagesse de notre organisation politique, éprouvent de la reconnaissance envers les hommes qui ont édifié ce grand oeuvre, et sachent qu'un jour ils auront l'obligation morale de travailler à son maintien et à son perfectionnement; elle s'efforce de former en eux l'esprit civique qui les poussera, le moment venu, à contribuer avec dévouement à la bonne marche des affaires publiques.

Il importe donc de faire saisir le sens de notre démocratie, une démocratie où le peuple, effectivement souverain, dit librement son opinion et exprime sa volonté lors des votations au bulletin secret; où l'ensemble des citoyens désignent eux-mêmes les mandataires chargés de légiférer et les magistrats chargés de gouverner en leur nom; où le peuple, enfin, par le contrôle constant du travail de ses élus, soumis obligatoirement à des réélections périodiques, et grâce au referendum et au droit d'initiative, a en toute chose le pouvoir de dire le dernier mot.

Ainsi conçue, l'éducation du futur citoyen ne peut s'acquérir par des leçons sèches, livresques, puisées totalement à même le manuel. Il s'agit donc de faire naître l'intérêt pour des questions qui peuvent paraître, à première vue, rébarbatives, un intérêt qu'on s'efforcera de fixer par des exercices concrets où l'activité de l'élève sera sollicitée, tout en éveillant le jugement et les sentiments auxquels on se propose de faire appel. Les élèves s'intéresseront d'autant plus aux leçons que les éléments en seront empruntés à la réalité journalière et qu'ils discerneront chez leur maître l'accent de la conviction capable de les émouvoir.

Des notions telles que le Grand Conseil, le gouvernement, les lois, le tribunal, abstraites pour bien des adultes, et à plus forte raison pour des enfants, peuvent être rendues accessibles à la classe, premier milieu social étranger à la famille, où l'écolier se trouve plongé. Des tâches déterminées et limitées peuvent être confiées à des élèves choisis par leurs camarades, pour montrer l'élection et le travail d'un organe exécutif. D'autres peuvent être chargés de faire l'étude d'un règlement interne, ou d'un projet intéressant la classe, selon les formes législatives. Le fonctionnement de nos institutions et la nécessité de la séparation des pouvoirs en seront mieux compris.

Le climat favorable étant créé, les élèves pourront s'initier sans trop de peine aux problèmes du moment ; ils pourront s'intéresser aux projets et aux difficultés des responsables de la commune, aux objets soumis au peuple dans les votations, aux décisions prises par les conseils de la nation.

La lecture d'une affiche, d'un compte rendu de presse, l'examen de documents divers, des exercices pratiques serviront d'introduction et de base aux leçons ; puis, les écoliers seront entraînés à donner leur opinion, à étayer leurs arguments, même à formuler des critiques. Il conviendra de les habituer à s'affirmer, de leur montrer le devoir de se prononcer afin que, plus tard, ils n'aillent pas grossir le contingent des citoyens indifférents.

Confier à l'actualité politique un rôle important dans l'enseignement de l'instruction civique n'empêche pas de suivre un programme régulièrement réparti sur un certain nombre d'années. L'actualité est là pour vivifier l'enseignement, mais non pour le conduire dans la seule voie de la fantaisie. Là comme ailleurs, un programme est nécessaire si l'on veut enseigner avec fruit ; et si l'on veut respecter les règles élémentaires de la pédagogie, un ordre s'impose qui est le suivant :

- a) le milieu dans lequel vit l'écolier ; sa famille, son village, sa ville, sa commune ;
- b) son canton, son pays, notions plus complexes et plus abstraites ;
- c) les institutions internationales, dont l'étude tendra à démontrer l'indispensable collaboration de la Suisse à l'établissement de la confiance, de la bonne volonté et de la paix entre toutes les nations du globe.

L'enseignement de cette discipline est donné, sous une forme identique, aux garçons et aux filles du degré supérieur.

PROGRAMME

6me année

La vie communautaire.
La commune vaudoise et ses autorités. Le référendum.
Finances communales et impôts.

7me année

Le canton de Vaud ; ses divisions administratives ; son histoire.
Les autorités cantonales.
Les impôts et les finances cantonales.
L'initiative et le référendum.
Les papiers d'une personne.

8me année

La Confédération suisse. Formation de la Suisse.
La constitution fédérale de 1874. Les autorités fédérales. Les droits politiques des citoyens.
Les finances fédérales. Libertés et devoirs.
Notre armée.
Nos relations avec les pays étrangers.
Révision générale.
Facultatif. Les organisations internationales. Organisation politique de quelques Etats.



Langue maternelle

L'apprentissage de la langue maternelle constitue le centre de l'enseignement, du commencement à la fin des études; c'est pourquoi le maître d'école doit être, avant tout, un maître de français.

L'étude de la langue maternelle n'obtient vraiment toute son efficacité que si l'on associe l'observation des choses aux exercices d'expression. C'est pourquoi cette étude doit tirer sa substance de la vie et de l'ensemble de l'activité scolaire. Faute de leçons d'observation, d'histoire, de géographie, de sciences, faute d'activité dans les domaines les plus divers, l'enseignement du français serait sans racines profondes et, par conséquent, sans solidité.

La lecture est l'une des bases de l'enseignement de la langue; elle est un instrument précieux dans l'acquisition du vocabulaire, ainsi qu'une source abondante d'exercices d'élocution qui sont la meilleure préparation à l'expression orale et écrite de la pensée.

En première année du degré inférieur, l'enfant doit acquérir avant tout le mécanisme de la lecture, tâche des plus importantes, mais aussi des plus ardues. Cette acquisition est facilitée par le premier livre de lecture qui gradue soigneusement les difficultés, et par l'écriture qui, dès les premières leçons, ajoute à la mémoire auditive et visuelle le soutien de la mémoire motrice.

Plus tard, le mécanisme de la lecture étant acquis, il s'agira d'aborder des exercices tels que: études fouillées de textes, études sommaires, lectures brièvement commentées et exercices de lecture silencieuse. Ces exercices se poursuivront durant toute la scolarité, parallèlement à un entraînement régulier à la lecture courante. Très simples au début, ils s'enrichiront peu à peu et habitueront l'élève à approfondir la pensée et le style d'un morceau; ils formeront ainsi son sens critique et son sens littéraire, et l'inclineront à la recherche de la culture désintéressée.

Il est nécessaire de faire apprendre par coeur, non pas mécaniquement, mais de façon intelligente, de nombreux morceaux de prose ou de vers. C'est non seulement exercer la mémoire, mais c'est favoriser la culture de la sensibilité esthétique et morale de nos enfants et leur donner le goût de la langue, qui doit être étudiée aussi pour elle-même, pour sa beauté, pour sa richesse, pour sa littérature.

Chez nous, rares sont les enfants qui parlent bien. Il appartient surtout à l'école de leur apprendre à s'exprimer avec précision et avec goût. A ce propos, on ne saurait assez insister sur la correction du langage du maître, qui doit sans cesse perfectionner sa propre élocution et s'efforcer d'obtenir de ses élèves, en toutes circonstances, un langage châtié, mais sans affectation. Toutes les branches, toutes les leçons offrent de multiples occasions de faire parler correctement les élèves. Les réponses aux interrogations, la description orale d'un objet, d'une expérience, l'analyse d'une gravure, la narration d'un fait historique constituent des exercices collectifs d'élocution dont les élèves retirent un grand profit.

Pour parler et pour écrire, il faut un riche *vocabulaire* de mots assimilés et actifs. Il importe non seulement d'en savoir beaucoup, mais d'en avoir la pleine possession si l'on veut parvenir à la maîtrise de l'expression.

On atteindra ce but en vouant le plus grand soin à l'assimilation du sens par des exercices incessants, et à la fixation de la forme par un entraînement systématique à l'épellation, à la syllabation et à l'écriture sous dictée.

L'enseignement du vocabulaire tire sa matière de toute l'activité de la classe. Chaque discipline apporte des termes nouveaux qu'il s'agit de comprendre, d'employer et d'écrire. Pour cela, il est nécessaire de réserver à cet enseignement un moment dans la plupart des leçons, notamment dans celles d'histoire, de géographie, de sciences et de français. De plus, au degré supérieur, on ne saurait se dispenser d'une étude systématique et indépendante de la formation des mots (dérivation, composition, famille, racine, étymologie).

La *grammaire* est non seulement utile à l'orthographe, mais encore à l'explication des textes et à la composition. Au degré inférieur, elle ne doit pas être enseignée par des définitions et des règles abstraites. En première année, on inculquera à l'enfant, lorsqu'il commence à écrire des mots et de petites phrases, certains usages qui l'initieront à l'étude systématique de la grammaire. En deuxième année, on présentera, d'une manière aussi concrète que possible, quelques notions grammaticales simples.

Aux degrés moyen et supérieur, il convient de procéder à une étude, fondée sur l'observation et le raisonnement, qui mettra à contribution toutes les activités de l'esprit. Le maître fera entendre, voir, écrire, puis apprendre et répéter les nouvelles formes étudiées.

L'école doit s'efforcer de donner à l'enfant une *orthographe* et une ponctuation correctes. A cet effet, elle lui enseigne, aussi bien dans l'orthographe d'usage que dans l'orthographe grammaticale, un certain nombre de règles

élémentaires. Cette discipline est ainsi liée à l'acquisition du vocabulaire et à la connaissance de la grammaire. Elle demande aussi un enseignement régulier et méthodique, où la dictée préparée joue un rôle important. Prévenir les fautes vaut mieux que les corriger. Le maître exigera une orthographe correcte, non seulement dans les devoirs de français, mais dans les travaux écrits de toutes les branches d'études.

La *composition* est l'exercice majeur dans l'étude de la langue maternelle; elle représente, avec la correction de l'expression orale, l'aboutissement, la fin véritable de l'enseignement du français. Elle se nourrit de l'apport de toutes les disciplines du programme: de l'histoire, de la géographie, des sciences, de la lecture surtout. Elle met en jeu autant les ressources de l'esprit que la volonté et les qualités de caractère de celui qui s'y exerce; elle est donc bien la résultante des efforts tentés dans l'éducation tout entière.

Apprenant aux enfants à s'exprimer, elle les amène progressivement à dire ce qu'ils voient, ce qu'ils sentent et ce qu'ils pensent; elle les entraîne à rendre leurs observations, leurs sentiments et leurs raisonnements dans une langue précise et simple, dépouillée de tout ornement de mauvais goût.

Cependant, dans ce domaine, et quelles que soient ses prétentions, l'école primaire doit savoir borner ses ambitions: obtenir des élèves qu'ils mettent de l'ordre dans leurs idées, qu'ils sachent les grouper sous un titre donné, qu'ils les expriment dans une langue aussi claire et aussi exacte que possible, tel est le but vers lequel doivent tendre les maîtres.

En résumé, clarté de la pensée, correction de l'expression et de l'orthographe, propriété des termes, aisance du style, voilà l'idéal qu'il faut chercher à atteindre.

Programme

Degré inférieur

1re année

Elocution. — Entretiens lors des leçons de choses, de géographie locale, de lecture, en rapport avec les observations occasionnelles. Narration de faits réels et fictifs. Exercices d'invention et d'imagination. Histoires mimées.

Nombreux exercices oraux pour enrichir le vocabulaire et l'expression.

Lecture et récitation. — Apprentissage de la lecture. Récitation de poèmes courts et faciles.

Vocabulaire et orthographe. — Syllabation, épellation, écriture sous dictée de mots simples tirés des leçons de lecture, de géographie locale et des leçons de choses.

Grammaire. — La notion de nom. Les noms de personnes, d'animaux et de choses. Notion du masculin et du féminin. Notion du singulier et du pluriel. Le pluriel marqué par le changement des déterminatifs et l'addition d'un "s"

2me année

Lecture et récitation. — Exercices de lecture courante. Premiers exercices de lecture silencieuse. Brèves lectures fouillées, illustrées et mimées. Compte rendu. Récitation de morceaux courts.

Elocution. — Entretiens fondés sur les objets du programme des leçons de choses, de géographie locale, de lecture, et sur les observations occasionnelles. Narrations diverses. Récits spontanés. Histoires mimées.

Nombreux exercices oraux pour enrichir le vocabulaire et l'expression.

Vocabulaire. — Mots simples et usuels tirés des diverses leçons. Etude du sens et de la forme, syllabation, épellation. Emploi des mots étudiés dans de nombreux exercices oraux et écrits. Groupements simples de vocables d'après leur parenté de sens ou leurs analogies de forme.

Orthographe. — Exercices orthographiques. Brèves dictées préparées en rapport avec le vocabulaire, la grammaire et les autres branches.

Grammaire. — L'action exprimée par le verbe. Les personnes du verbe. La conjugaison des verbes en "e" au présent de l'indicatif. Accord du verbe avec son sujet.

La conjugaison des verbes "être" et "avoir" au présent de l'indicatif, l'accent étant mis sur les troisièmes personnes du singulier et du pluriel.

Le nom. Le nom commun et le nom propre ; la majuscule. Le masculin et le féminin. Le singulier et le pluriel.

La notion d'adjectif qualificatif. L'accord de l'adjectif qualificatif.

Sens élémentaire de quelques déterminatifs, le but étant de viser à une première approche intuitive des notions abordées, et non pas à l'acquisition d'une terminologie grammaticale formelle.

L'idée de choix et le mot "ou".

L'idée d'addition et le mot "et".

L'idée de possession, liée à la conjugaison, l'accent étant mis sur le mot "son".

Sens et emplois les plus usuels du mot "à".

L'idée de lieu et le mot "où".

Remarque : l'étude des homophones doit être répartie sur toute l'année. Elle se fait dans le cadre de la conjugaison des verbes "être" et "avoir" pour les mots "est, sont, a". Les homophones correspondants "et, son, à" sont étudiés séparément pour eux-mêmes selon les indications du programme ci-dessus. Le rapprochement des deux formes a lieu quand chacune d'elles est bien assimilée.

Degré moyen

3^{me} année

Lecture et récitation. — Textes en rapport avec l'activité de la classe. Entraînement à la lecture courante et silencieuse. Etudes fouillées. Etudes sommaires. Lectures simplement commentées.

Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Elocution. — Exercices d'entraînement. Entretiens variés, narrations.

Composition. — Exercices de construction de phrases. Exercices de reproduction. Exercices d'imitation. Petites compositions et exercices divers.

Vocabulaire. — Mots tirés des différentes leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots. Syllabation, épellation, coupure des mots à la fin de la ligne.

Orthographe. — Exercices orthographiques. Dictées préparées en rapport avec la grammaire et les autres branches.

Grammaire. — La proposition simple et le verbe. Le présent. Le nom. Le pronom personnel. L'adjectif qualificatif. Verbes irréguliers : le présent de l'indicatif des verbes les plus usuels.

4^{me} année

Lecture et récitation. — Textes en rapport avec l'activité de la classe. Entraînement à la lecture courante, expressive et silencieuse. Etudes fouillées. Etudes sommaires. Lectures simplement commentées.

Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Elocution. — Exercices d'entraînement.

Composition. — Exercices de construction de phrases. Exercices d'entraînement: reproduction, transposition, imitation. Essais dirigés et essais libres. Exercices divers.

Vocabulaire. — Mots tirés des différentes leçons. Etude du sens et de la forme, exercices d'association et recherche de termes analogiques. Familles de mots.

Orthographe. — Exercices orthographiques. Dictées préparées en rapport avec la grammaire et les autres branches.

Grammaire. — Le futur simple. L'imparfait. Le passé composé. Les compléments d'objet direct, indirect, les compléments de lieu, de temps, de manière. L'adverbe. Le passé simple. Le conditionnel. L'impératif. Les formes affirmative, négative et interrogative. Le complément de nom. La préposition. Verbes irréguliers les plus usuels : répétition du présent et étude des temps connus.

5me année

Lecture et récitation. — Textes en rapport avec l'activité de la classe. Lecture courante, expressive et silencieuse. Etudes fouillées. Etudes sommaires. Lectures simplement commentées.

Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Elocution. — Exercices d'entraînement.

Composition. — Exercices de construction de phrases. Reproduction, transposition, imitation. Essais dirigés et essais libres. Exercices divers.

Vocabulaire. — Mots tirés des différentes leçons. Etude du sens et de la forme, exercices d'association et recherche de termes analogiques. Exercices occasionnels d'homonymie, de synonymie et d'antonymie.

Orthographe. — Exercices orthographiques. Dictées préparées en rapport avec la grammaire et les autres branches.

Grammaire. — Le plus-que-parfait. Le futur antérieur. Le passé antérieur. Le conditionnel passé. Le présent du subjonctif. L'infinitif. Le participe passé. Révision des compléments connus. Les compléments de moyen et de but. Les adjectifs démonstratifs, possessifs et numériques ; les pronoms démonstratifs et possessifs, premières notions. La conjonction de coordination. L'adverbe. La forme exclamative. L'interjection. Verbes irréguliers les plus usuels : étude à tous les temps connus. Révision.

Facultatif : l'attribut du sujet.

Degré supérieur

6^{me} année

Lecture et récitation. – Lecture expressive et silencieuse. Etudes sommaires et fouillées. Lectures documentaires et complémentaires. Construction du morceau : plan et suite des idées.

Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Elocution. – Exercices d'entraînement.

Composition. – Reproduction, transposition, imitation, exercices variés. Essais dirigés et essais libres. Ces exercices aborderont les divers genres : description, narration, dialogue, portrait et occasionnellement la lettre.

Vocabulaire. – Mots tirés des leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots. Synonymes. Antonymes. Homonymes. Composition et dérivation.

Orthographe. – Exercices orthographiques. Dictées en rapport avec la grammaire et les autres branches.

Grammaire. – Révision des principales notions étudiées au degré moyen. Cette révision se fera occasionnellement en cours d'année.

Conjugaison : le mode indicatif des verbes réguliers, irréguliers et défectifs, Le verbe et son sujet. Le participe passé. Les divers compléments. La préposition. L'attribut. La proposition, ses diverses formes. Le pronom relatif. La conjonction.

Analyse logique et grammaticale de phrases simples.

7^{me} année

Lecture et récitation. – Lecture expressive et silencieuse. Textes préparés individuellement et suivis d'un entretien collectif. Etudes sommaires et fouillées. Lectures documentaires et complémentaires. Plan et suite des idées.

Remarques sur le style.

Interprétation de morceaux choisis, prose et vers.

Elocution. – Exercices d'entraînement.

Composition. – Reproduction, transposition, imitation, exercices variés. Essais dirigés et essais libres. Description, narration, dialogue, portrait et lettre. Exercices pratiques divers (procès-verbaux, rapports).

Vocabulaire. – Mots tirés des leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots. Vocabulaire analogique. Synonymes. Antonymes. Homonymes. Composition et dérivation.

Orthographe. – Exercices orthographiques. Dictées en rapport avec la grammaire et les autres branches.

Grammaire. – Conjugaison des verbes réguliers, irréguliers et défectifs. Révision du mode indicatif. Etude des modes conditionnels, subjonctif, impératif, infinitif, participe. Les formes interrogative, négative et pronominale. La voix passive. Les verbes impersonnels. Etude du nom : genre, nombre, fonction. L'article. Les adjectifs qualificatifs, possessifs, démonstratifs, numéraux, indéfinis, interrogatifs, exclamatifs.

Analyse logique et grammaticale.

8^{me} année

Lecture et récitation. – Lecture expressive et silencieuse. Textes préparés individuellement et suivis d'un entretien collectif. Etudes sommaires et fouillées. Lectures documentaires et complémentaires. Plan et suite des idées. Remarques sur le style. Présentation et éventuelle comparaison de textes littéraires.

Interprétation de morceaux choisis, prose et vers.

Elocution. – Exercices d'entraînement.

Composition. – Essais dirigés et essais libres. Description, narration, portrait. Composition sur des sujets historiques, géographiques, scientifiques ou d'actualité. Lettre familière et lettre d'affaires. Procès-verbaux, rapports.

Vocabulaire. – Mots tirés des leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots. Vocabulaire analogique. Synonymes. Antonymes. Homonymes.

Composition et dérivation. Recherche occasionnelle de l'origine des mots.

Orthographe. – Exercices orthographiques. Dictées en rapport avec la grammaire et les autres branches.

Grammaire. – Conjugaison : révision générale.

Emploi de l'indicatif, du conditionnel, du subjonctif. Le mode dans les subordonnées. Révision de l'accord du participe passé. Les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs. L'adverbe. L'interjection.

Analyse logique et grammaticale.

* * *

Remarques :

1. Un programme d'orthographe grammaticale sera en outre adapté aux besoins de chaque classe.

2. L'étude de la conjugaison se répartit entre les trois années du degré supérieur. Pour éviter la lassitude, on en fera l'objet d'exercices hebdomadaires oraux et écrits.



Arithmétique - Géométrie - Comptabilité

De tous temps, on a admis que l'enfant doit apprendre à calculer de façon correcte et rapide ; il lui importe d'acquérir, dans les diverses disciplines mathématiques, les notions essentielles qu'il aura l'occasion d'appliquer tout au long de son existence.

Mais, indépendamment de son objet pratique, cet enseignement constitue une excellente discipline de l'esprit, car il exige une attention soutenue, l'habitude de la réflexion, l'exercice d'un jugement droit et sûr. Il contribue aussi, dans une certaine mesure, au développement de la mémoire et à la formation de la volonté.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler qu'en cette matière, le succès dépend avant tout du soin, de l'ordre et de la régularité qu'on apporte à l'enseigner.

Programme général

Degré inférieur

Le programme qui comporte en 1^{re} année l'étude des 20 premiers nombres peut paraître une tâche restreinte ; elle n'en exige pas moins un soin particulier, car de la connaissance concrète et active de ces nombres dépend en grande partie la solidité d'un enseignement mathématique bien ordonné.

L'étude de la 1^{re} dizaine doit se faire lentement et progressivement, fondée uniquement sur des procédés concrets. L'opération manuelle précède toujours l'opération arithmétique, et l'expression du langage courant doit précéder le langage technique. Les mêmes remarques s'appliquent à l'étude de la 2^{me} dizaine.

Dans la 1^{re} centaine, qui constitue le programme de 2^{me} année, il y a une vaste matière à explorer qui exige, comme la précédente, des exercices concrets, gradués et prolongés. L'apprentissage de la multiplication et de la division peut être conduit parallèlement à l'étude des nombres, en liaison étroite avec la table de multiplication dont la révision systématique et mécanique n'intervient qu'en fin d'année.

A ce stade de l'étude mathématique, les problèmes doivent être simples, concrets, en relation avec les exercices formels qui les ont précédés ; ils doivent se rapporter à des notions empruntées à la vie courante, condition essentielle pour que l'enfant saisisse bien le sens des opérations.

Degrés moyen et supérieur

Les considérations développées ci-dessus sont également valables aux degrés moyen et supérieur, en ce sens que toute étude nouvelle doit se fonder sur des données réelles; il faut recourir sans cesse aux objets matériels, au dessin, aux représentations graphiques, aux travaux de pliage et de découpage. Mais il n'est pas moins nécessaire, parallèlement, et au fur et à mesure que l'on avance dans l'enseignement des mathématiques, d'avoir le souci de libérer l'enfant du donné sensoriel et de l'amener progressivement aux abstractions qui lui permettront de comprendre le pourquoi des opérations et des procédés, et de lui donner finalement le sens de la rigueur scientifique.

Outre son utilité pratique dans la vie de tous les jours, le *calcul oral* constitue une sorte de gymnastique où l'esprit acquiert souplesse, rapidité et sûreté. Toute leçon de calcul écrit doit être précédée de quelques exercices de calcul oral, lesquels doivent être brefs en raison même de la tension d'esprit qu'ils exigent. Leur fréquence est préférable à leur durée.

Une première initiation à la *géométrie* est prévue au degré moyen, mais c'est surtout au degré supérieur que cet enseignement devient plus systématique.

La théorie géométrique tient une place restreinte à l'école primaire. Le programme se borne à la réalisation de figures simples par le dessin et la construction, et à des notions pratiques de mesurage, de cubage et d'arpentage.

Cet enseignement faisant constamment appel à l'esprit d'observation, il doit rester en liaison étroite avec le travail manuel et le dessin géométrique.

Le programme de *comptabilité* comprend l'établissement des inventaires comptables et du bilan, ainsi que l'étude de quelques comptes de l'actif et du passif.

La présentation de ces exercices doit être particulièrement soignée. Un compte étant généralement destiné à une tierce personne, il doit être non seulement juste, mais encore bien rédigé, convenablement écrit, sans surcharges ni ratures. Celui qui reçoit le compte doit pouvoir le vérifier facilement. Il importe donc que toutes les indications nécessaires y figurent, et que la rédaction, tout en restant concise, ne devienne pas incompréhensible par excès de brièveté.

Degré inférieur

1re année

Etude des nombres de 1 à 20.

Etude intuitive des nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Notion du nombre. Composition et décomposition.

Connaissance des mots rien, point, aucun. Notion du zéro.

Exercices intuitifs: comparaison de deux grandeurs. Connaissance des mots: autant que, plus que, moins que, davantage, un (deux) de plus, un (deux) de moins. Groupement d'objets et petits calculs oraux.

Connaissance et emploi des signes $+$, $-$, $=$.

Etude intuitive du nombre 10. Composition et décomposition. Le complément à 10. Perception globale du nombre. Exercices de calculs oraux et écrits (en ligne). Etude de la dizaine en tant qu'unité collective.

Etude intuitive des nombres 11 à 20. Composition et décomposition. Exercices simples de calcul (en ligne) dans les limites de 11 à 20 (sans enjambement de la dizaine).

Exercices de calcul: addition, puis soustraction avec enjambement de la dizaine.

Exercices concrets préparatoires à la multiplication et à la division. Groupement d'objets par 2, par 3, par 4, par 5. Division en 2 parts, en 4 parts, en 3 parts, en 5 parts égales. La paire. Compter par 2, par 5. Première initiation au livret.

Reconnaître et dessiner une ligne droite, une ligne courbe, les figures les plus élémentaires: triangle, carré, rectangle et cercle.

Petits problèmes sur les nombres de 1 à 20 et ne comportant qu'une seule opération.

2^{me} année

Etude des nombres de 1 à 100.

Etude intuitive des dizaines entières, calculs s'y rapportant.

Le livret 10. Etude intuitive des dizaines et des unités. Les nombres à l'intérieur de chaque dizaine. Composition et décomposition. Calculs.

Présentation du centimètre, du décimètre et du mètre.

Livret 5.

Additions et soustractions avec enjambement des dizaines, étude progressive et complète.

Nombres pairs et impairs.

Le livret 2, le double, la moitié.

Le livret 2, division. Les signes de la multiplication et de la division.

Les livrets 4 et 8 ; 3, 6 et 9 ; le livret 7.

La table de multiplication. La moitié, le tiers, le quart.

Le mètre, le décimètre, le centimètre (révision). Le franc, la pièce de 2 francs, le centime, l'écu.

Les autres pièces de monnaie : $1/2$ f. (50 c.), 20 c., 10 c., 5 c., 2 c., 1 c.

Les billets de 10 f., 20 f., 50 f. et 100 f.

Plus loin que la centaine : étude intuitive des nombres de 101 à 125.

Problèmes oraux simples.

Problèmes écrits comportant : a) une seule opération, b) la même opération répétée, c) deux opérations différentes.

Enjambement de la centaine. Calculs et problèmes.

Degré moyen

3^{me} année

Numération: de 1 à 1000. Les centaines.

Révision des 125 premiers nombres. Addition, soustraction, multiplication et division. Révision de la table de multiplication. Opérations en colonne jusqu'à 10 fois 10.

Etude intuitive des nombres de cent à mille.

Calcul: les quatre opérations appliquées à des nombres inférieurs à mille. Multiplication et division par des nombres d'un seul chiffre. Exercices oraux et écrits. Problèmes.

Le système métrique: notion générale de mesure. Connaissance du mètre, du décimètre, du centimètre, du litre et du décilitre, du franc et du centime, de la monnaie, du kilogramme et du gramme, de la livre. Exercices d'appréciation et de mesure.

Connaissance intuitive des fractions ordinaires: une demie, un tiers, un quart, un cinquième, un sixième, un septième, un huitième, un neuvième, un dixième. Ecriture de ces fractions avec barre horizontale (numérateur 1).

Facultatif: exercices et problèmes difficiles signalés dans le manuel.

4^{me} année

Nombres entiers: numération de 1 à 1 million. Les milliers.

Etude intuitive des nombres de 1000 à 1 million. Exercices et problèmes oraux et écrits. Les quatre opérations appliquées à des nombres entiers inférieurs à un million. Multiplicateurs et diviseurs de 1 et de 2 chiffres. Multiplication d'un nombre par 10, 100 et 1000. Division par 10, 100 et 1000 d'un nombre terminé par des zéros.

Nombres décimaux: étude de l'entier, du dixième, du centième et du millième.

Le système métrique: les multiples du mètre, du litre, du gramme, du kilogramme. Exercices et problèmes.

Les sous-multiples du mètre, du litre, du gramme, du kilogramme. Notation des unités métriques au moyen des nombres décimaux.

Premiers exercices simples de conversion en opérant sur des nombres entiers.
Les quatre opérations appliquées aux nombres décimaux. Multiplicateurs et diviseurs entiers de 1 ou de 2 chiffres. Multiplication d'un nombre décimal par 10, 100 et 1000. Division d'un nombre entier ou décimal par 10, 100 et 1000.
Changement d'unité. Exercices de conversion portant sur les unités usuelles.
Problèmes oraux et écrits de difficultés graduées.
Etude de la fraction ordinaire dont le dénominateur ne dépasse pas 10.
Facultatif: exercices et problèmes difficiles signalés dans le manuel.

5me année

Numération ; les millions.

Opérations de calcul oral et écrit, problèmes sur les nombres entiers et les nombres décimaux (multiplicateur et diviseur de 3 chiffres).
Système métrique. Révision. Tableau général.
Fractions ordinaires: calculs et problèmes simples.
Mesure du temps (notions élémentaires).
Mesures de surface. Périmètre et aire du carré, du rectangle.
Notes, petits comptes, moyennes.
Chiffres romains de un à cinquante.
Facultatif: la division abrégée. Rectangle : recherche d'une dimension. Exercices et problèmes difficiles signalés dans le manuel.

Degré supérieur

6^{me} année

Arithmétique :

La numération. Le milliard. Révision des quatre opérations.

Le système métrique : la mesure des longueurs, des surfaces, des volumes, des capacités, des poids.

Les fractions : fractions équivalentes, simplification, nombres fractionnaires, addition et soustraction, le quotient fractionnaire, transformation des fractions ordinaires en fractions décimales et vice - versa, fraction d'une grandeur, recherche d'une grandeur dont on connaît une fraction.

La vitesse, le débit. Les compteurs.

Les intervalles.

Facultatif : notation des grands nombres, les chiffres romains, les monnaies.

* *Géométrie* (garçons) :

Notions fondamentales : le point, la droite, le plan.

Tracés des angles égaux, des bissectrices, médiatrices, perpendiculaires, parallèles.

Echelle de réduction.

Les surfaces élémentaires : le rectangle, le carré, le triangle, le parallélogramme, le losange, le trapèze, le polygone quelconque.

7^{me} année

Arithmétique

Les mélanges.

Grandeurs proportionnelles : la réduction à l'unité, la règle de trois.

Les graphiques : les figurines égales, les segments de droites, les rectangles, les secteurs circulaires, les rectangles adjacents, les lignes brisées.

Les fractions : rapport de deux grandeurs, addition et soustraction, multiplication d'un nombre entier par une fraction, multiplication d'une fraction par un nombre entier, multiplication d'une fraction par une fraction, division d'une fraction par un nombre entier.

* Cet enseignement est facultatif pour les filles.

Les pourcentages.

L'intérêt.

Les partages.

La mesure du temps. Les opérations sur les nombres complexes (addition et soustraction).

Le mouvement uniforme : calcul de la vitesse, de la distance, de la durée.

Connaissances pratiques: les paiements par la poste, la facture, le compte de caisse.

Facultatif: les grandeurs inversement proportionnelles. La recherche du plus petit commun dénominateur. La division par une fraction.

La multiplication et la division des nombres complexes. Les comptes de chèques postaux. Le budget familial.

**Géométrie* (garçons):

Le cercle : sa longueur, recherche du diamètre, la tangente.

Les arcs et les angles.

Les polygones réguliers : périmètre et aire. L'aire du disque, de la couronne, du secteur.

Les volumes élémentaires: le parallélépipède rectangle, le cube, le prisme droit.

8me année

Arithmétique:

Révision du système métrique.

Le poids volumique: calcul du poids volumique, du poids, du volume.

Les pourcentages. Le pour-mille.

L'intérêt : calcul de l'intérêt, recherche du taux.

Les effets de commerce.

L'escompte commercial.

Les partages proportionnels.

Les changes.

Les graphiques. La représentation du mouvement uniforme.

Activités agricoles et industrielles.

**Cet enseignement est facultatif pour les filles.*

Les transports et l'énergie : les PTT, les CFF, l'avion, l'automobile.

La vie sociale : les assurances, l'épargne, les impôts, l'évolution du niveau de vie.

Facultatif: recherche du capital, recherche de la durée de placement. La navigation fluviale et maritime. Les alliages.

Comptabilité:

Les inventaires. Le bilan.

La situation de fortune.

Le résultat financier.

Les comptes d'actif: caisse, débiteur.

Facultatif: le compte d'actif (poste), le compte de passif (créancier), la tenue simultanée de plusieurs comptes.

* *Géométrie* (garçons) :

Les plans et les cartes.

Le triangle rectangle.

Notions de symétrie.

Volumes: le cylindre, la pyramide, le cône.

Facultatif: l'arpentage. Les cubages. La sphère.

*Cet enseignement est facultatif pour les filles.



Dessin

L'enseignement du dessin, tout en favorisant l'éducation de l'oeil et de la main des enfants, vise au développement de leurs facultés intellectuelles et morales et leur fournit l'occasion de dégager leur personnalité. Il a aussi pour mission de donner à notre jeunesse une culture artistique qui lui permette de goûter des joies véritables et de vibrer devant tout ce qui est noble et beau.

Cet enseignement développe l'esprit d'observation par la présentation des objets réels, la mémoire des formes et des couleurs, par le dessin de mémoire, l'imagination et le sens esthétique, par les arrangements décoratifs, le sentiment de la nature et la sensibilité même par la traduction naïve de tel spectacle ou de tel récit qui a vivement frappé l'attention des enfants et qui peut-être les a émus. Le dessin apporte encore un appui aux autres enseignements qu'il vient fortifier (croquis exécutés au cours des leçons d'histoire, de géographie, de sciences naturelles, etc.). Il oblige aussi les élèves, notamment dans les leçons de dessin technique, à travailler avec clarté et précision. Occasionnellement, il permet encore à des élèves turbulents, impatientes, excités, de se libérer de leur agitation. Enfin, le dessin révèle parfois au maître le caractère, les besoins profonds et les possibilités de certains de ses élèves.

A l'école enfantine, il n'y a pas de leçon proprement dite. L'institutrice joue le rôle d'animatrice. Elle suggère des thèmes, stimule les paresseux, évite la répétition et le piétinement. Les travaux de ses élèves, libres, spontanés, souvent pleins de fraîcheur et de poésie, ne sont pas corrigés. La maîtresse laisse intactes l'initiative et la spontanéité des bambins: tout au plus se contente-t-elle de les orienter discrètement en tenant compte de leur nature.

Au degré inférieur, une transition est soigneusement établie entre le dessin libre et spontané de l'école enfantine et le travail méthodique qui commence à l'école primaire. C'est dire qu'au début la leçon doit être brève. La maîtresse s'inspire de l'idée de Montaigne "que le bon maître ne doit pas tenir son élève en bride, mais le laisser trotter devant lui pour juger son train". Une grande partie des leçons sont en rapport direct avec les exercices d'observation et de géographie locale. Le modelage peut intervenir comme une contribution très efficace aux exercices graphiques, parce qu'il permet à l'enfant de réaliser sous une forme concrète ce qu'il peut observer par la vue et le toucher.

Au degré moyen, la leçon peut durer une heure. Elle débute généralement par des explications collectives, puis on laisse aux élèves la liberté de s'exprimer suivant leur tempérament. Les procédés restent les mêmes qu'au degré inférieur ; mais on introduit à ce moment quelques notions élémentaires de perspective que les enfants comprennent sans trop de peine et utilisent avec plaisir.

La perspective axonométrique et centrale, plus difficile à concevoir, reste réservée au degré supérieur. Afin de faciliter la compréhension de ces notions assez abstraites, il est recommandé de présenter aux élèves toutes sortes de documents (gravures, croquis, photographies, etc.).

La valeur d'une création quelconque : tableau, étude ou simple esquisse, indépendamment du sentiment personnel qu'on y apporte, est malgré tout subordonnée à l'éducation technique de son auteur. Or cette éducation technique, déjà ébauchée aux degrés inférieur et moyen, se continue *au degré supérieur* par les mêmes moyens, auxquels on ajoute l'emploi des instruments de précision. Entraînés par de multiples exercices toujours appropriés à leurs forces et à leurs goûts, les élèves saisissent peu à peu toute l'importance de l'enseignement du dessin qui, vers la fin de la scolarité et tout en restant dans le cadre des principes énoncés plus haut, n'est pas absolument le même chez les garçons que chez les jeunes filles.

En effet, il doit fournir aux garçons un véritable instrument de travail qu'ils devront utiliser dans la plupart des professions. Le maître insistera beaucoup sur la précision et la clarté dans le dessin géométrique ; il entraînera ses élèves à s'exprimer et à faire comprendre, par un croquis rapide, mais exact, les choses dont ils parlent. C'est avant tout par une observation scrupuleuse des modèles, par le dessin d'après nature, par le dessin de mémoire et le dessin dicté que ce but pourra être atteint.

Chez les jeunes filles, il faudra développer surtout l'originalité et la fantaisie dont elles auront besoin constamment dans l'arrangement de leur intérieur, dans la confection des bouquets de fleurs, dans le choix des étoffes et dans l'harmonie des couleurs que réclament bon nombre de travaux féminins (broderie, tricot, confection, etc.).

Dans la composition décorative, qui intéresse aussi bien les garçons que les jeunes filles, le maître donnera des indications sur les règles constantes de l'équilibre des formes et des couleurs, sans insister trop sur la stylisation, qui exige une certaine maturité. Dans ce domaine spécial, où le goût changeant de la mode joue un rôle prépondérant, il faut avant tout laisser libre cours à l'imagination des élèves.

A tous les degrés, chez les petits comme chez les grands, pour cultiver le goût du beau, il importe de faire une critique aussi objective que possible des travaux terminés. Elle est toujours profitable aux élèves.

De plus, par des remarques judicieuses et des observations bien conduites, devant un ciel aux vives couleurs, ou encore en faisant admirer l'harmonie d'un paysage, la noblesse d'un édifice, en soulignant la beauté d'un tableau, le maître enrichit l'imagination des jeunes qui lui sont confiés, tout en affinant leur sensibilité.

Une initiation aux beaux-arts, qui intervient dans les dernières années du degré supérieur, couronne cet enseignement. Favoriser le développement du sens de la beauté inné chez l'homme, c'est apprendre à considérer la vie non comme une lutte égoïste et intéressée, mais c'est lui donner tout ce qui peut l'élever et l'ennoblir.

Degré inférieur

Dessin d'imagination. – Dessins et peintures entièrement libres. Au moyen des schémas simples dessinés au tableau noir par la maîtresse, étude de personnages, animaux et objets usuels. Application de cette étude à l'illustration (dessin ou peinture) de scènes vécues ou imaginées, petites histoires lues ou racontées.

Dessin d'après nature. – Fleurs, fruits, objets simples. Crayon noir, crayons de couleur, craies, peinture.

Dessin de mémoire. – Reproduction d'un objet simple préalablement observé.

Dessin décoratif. – Motif simple, frise, jeu de fond. Papiers découpés et collés, peinture.

Modelage. – Objets divers.

Degré moyen

Dessin d'imagination. – Personnages et animaux en mouvement, objets usuels, d'après les croquis du maître au tableau noir. Observations sur nature et sur photographies. Application de ces études au dessin libre. Compositions collectives.

Dessin d'après nature. – Fleurs, fruits, objets. Mesure des proportions, les couleurs, les valeurs, ombres et lumières. Croquis rapides ou dessins poussés.

Dessin de mémoire. – Objets simples, préalablement étudiés.

Dessin décoratif. – La flore, la faune, les objets, les personnages en décoration. Papiers collés, peinture. Compositions sur construction géométrique. Linogravure, pochoir, impression à la pomme de terre. Applications diverses: programmes, affiches, décoration d'objets usuels ou modelés.

Dessin dicté. — Construction pour une décoration. Histoires racontées.

Le dessin au service des autres branches : composition, histoire, géographie, leçons de choses, etc.

Modelage. — Objets divers.

Degré supérieur

Dessin d'imagination. — Personnages et animaux en mouvement, schémas et squelette ; proportions, raccourcis. Croquis du maître au tableau noir. Contrôle d'après nature et d'après photographie. Les objets et leurs déformations, les perspectives simplifiées et centrale. Illustration de scènes diverses, vécues imaginées ou racontées. Travaux collectifs : tapisserie collée, composition collective.

Dessin d'après nature. — Fleurs, fruits, objets et groupes d'objets, personnages, paysages. Perspective d'observation ; les règles. Mise en place des points par la méthode des coordonnées. Etude des couleurs et des valeurs. Croquis rapides ou dessins poussés. Crayon noir, crayons de couleur, craies, peinture.

Dessin de mémoire. — Reproduction d'un objet ou d'un groupe d'objets préalablement étudiés.

Dessin décoratif. — Les trois formes de décoration : motif unique, frise, jeu de fond. Les réseaux et la construction géométrique. Etude des rythmes. Division des surfaces. Décorations abstraites, concrètes ou mixtes. Papiers collés, gouache, peinture à la colle. Etude de la lettre. Programmes, affiches, etc. Décoration d'objets usuels ou modelés. Linogravure, mosaïque, vitrail.

Dessin dicté. — Dessins linéaires et illustrations.

Modelage. — Objets divers.

Le dessin et le modelage au service des autres branches : composition, histoire, géographie, sciences, etc.

Dessin technique.

Ecriture

L'écriture, qui occupait une place d'honneur dans les classes d'autrefois, a été malheureusement sacrifiée dans la période moderne. On paraît pourtant se rendre compte à nouveau de l'importance de cette discipline, dont les autorités, les administrations, les maisons de commerce, les pédagogues s'accordent à démontrer la valeur.

En dehors de son but utilitaire, l'écriture, dont l'étude se poursuit tout au long de la scolarité, a un rôle éducatif que l'on ne doit pas méconnaître ; bien enseignée, elle contribue à la culture du goût, elle développe chez l'enfant des habitudes d'ordre, de soin et de propreté. De plus, elle est l'auxiliaire indispensable de toutes les branches du programme.

Par nature, le jeune enfant aime dessiner et écrire. Il est heureux d'arriver à rendre graphiquement ses idées. Utilisons donc ce désir et guidons-le judicieusement.

L'écriture tractée enseignée dans nos classes est une écriture cursive simple et lisible, non dépourvue de cachet artistique ; elle supprime tout ce qui est inutile à l'écriture courante. Le maître se souciera surtout d'obtenir de l'élève l'acquisition de deux qualités indispensables : la rapidité et la lisibilité.

La méthode fixe les principes et les caractères généraux de cette écriture ; elle en étudie les éléments et propose des tracés de grandeurs différentes, des exercices d'assouplissement et d'application, des groupements variés, des mises en pages originales. Il appartient à chaque maître d'adapter ces exercices aux circonstances particulières de la classe, mais on doit leur donner une place importante dans la leçon.

L'écriture est droite ou penchée à droite ; en aucun cas, elle n'est penchée à gauche.

Le facteur le plus important de réussite réside dans la façon de donner la leçon d'écriture. Il convient de faire observer les proportions précises de chaque lettre en relevant les particularités que présente chacune d'entre elles. Ici comme ailleurs, il faut savoir isoler et sérier les difficultés et s'abstenir de faire écrire, dans les débuts tout au moins, des phrases entières.

Tout au long de la scolarité, les modèles du maître, comme d'ailleurs tout ce qu'il écrit au tableau noir ou dans les cahiers, doivent être d'une facture irréprochable.

Une surveillance suivie est de rigueur pendant que l'élève est au travail (position du corps, tenue des doigts et de la main, inclinaison du porte-plume, etc) . Le redressement des erreurs collectives se fait au moyen du tableau noir, tandis que la correction des fautes légères est individuelle. Le maître veillera à ce que les notions acquises trouvent tout naturellement leur application dans tous les devoirs. Il exigera donc une écriture cursive lisible et propre, et attachera une grande importance à l'ordre, à la disposition et à la clarté des textes, comme à la présentation générale des cahiers et des travaux écrits.

Programme

Degré inférieur

1re année

Emploi du crayon dans les premières semaines d'école. Emploi de la plume dans un corps d'écriture de 4 mm. le plus tôt possible. Etude des minuscules dans l'ordre où elles se présentent dans les leçons de lecture. Syllabes et mots tirés des leçons de lecture. Exercices d'assouplissement.

2me année

Etude des majuscules par classes. Même corps d'écriture et mêmes principes que dans la première année. Exercices d'assouplissement plus nombreux. Liaisons et intervalles ; chiffres de 8 mm.

Degré moyen

3me année

Nombreux exercices d'assouplissement. Etude complète et méthodique des minuscules. Etude des chiffres. Exercices d'application : mots, calculs.

4me année

Exercices d'assouplissement. Etude complète et méthodique des majuscules. Récapitulation des minuscules (corps 4 mm). Exercices d'application : mots, phrases, calculs.

5me année

Exercices d'assouplissement. Exercices d'application dans les deux grosseurs (moyenne et fine). Dans la même page, on fait intervenir des modèles de 4 mm. et l'écriture fine (cursive). Textes dictés ; signes de ponctuation, chiffres. Mise en page, marges, cadres, ornementation.

Degré supérieur

6me, 7me et 8me années

Exercices d'assouplissement. Perfectionnement de l'écriture courante : lettres, mots, textes littéraires, comptes, problèmes, dictées, résumés.

Etude de l'écriture rédis : minuscules, majuscules, chiffres, titres, mise en page, cadres. Rédis décorative.

Ecriture ronde facultative.

Chant

De tout temps, la musique a joué un grand rôle dans les sociétés humaines. Elle est un langage universel qui facilite le rapprochement entre les hommes. Les anciens lui attribuaient une influence souveraine dans l'éducation des enfants, car elle était réputée le meilleur moyen d'habituer les citoyens à l'ordre et à l'harmonie sociale.

C'est sous la forme du chant que la musique a surtout trouvé sa place dans les écoles primaires de notre pays. Non seulement il apporte une certaine contribution au développement physique des enfants en fortifiant leurs poumons et en assouplissant leurs organes vocaux, mais il pourvoit à l'éducation de l'oreille. Par son moyen, on affine un sens qui joue, avec celui de la vue, un rôle prépondérant dans la vie des écoliers. Enfin, le chant possède sur l'état mental des jeunes une influence qui en fait un puissant instrument d'éducation, l'un des moyens les plus sûrs et les plus salutaires d'établir la discipline. Tout pédagogue connaît l'effet heureux d'un chant proposé au début d'une journée d'école, comme il sait aussi que la musique peut calmer une classe agitée et distraite, ou inciter au travail des élèves languissants et paresseux.

La leçon de chant doit avoir pour résultat d'élever l'esprit, de donner peu à peu le goût du beau et, partant, l'amour de l'étude. A l'école primaire, c'est bien le chant qui, plus accessible aux enfants que la beauté plastique ou littéraire, représente le mieux le côté artistique de l'éducation. A ce propos, on ne saurait assez recommander l'audition de beaux disques.

Au point de vue moral, les effets de la musique sont tout aussi précieux. L'enfant ayant pris plaisir à chanter recherchera, à sa sortie de l'école, les sociétés de musique (chorales, fanfares, etc) qui sont chez nous l'une des formes les plus élevées et les plus utiles de l'association populaire.

Au degré inférieur, les élèves retiendront une mélodie après l'avoir entendue et répétée un grand nombre de fois. Comme ils apprennent à parler avant de savoir lire, ils apprendront à chanter avant de connaître les signes conventionnels de la musique. Il s'agit non seulement de travailler la voix, mais de former l'oreille en recourant constamment aux exercices d'audition.

Dans les leçons de solfège, les élèves diront le nom des notes. Pour perfectionner l'émission de la voix, on les fera chanter sur toutes les voyelles. Cela les aidera aussi à trouver la hauteur des sons.

Les exercices sont semblables durant les deux années de ce degré ; toutefois vers la fin de la deuxième année, ils s'étendront à la gamme entière ou à l'arpège de tonique. Comme les chants, ces exercices sont répétés par tous, puis, si possible, individuellement.

En ce qui concerne le choix des morceaux à étudier, il faudra s'en tenir à des mélodies très simples.

Au degré moyen, les exercices collectifs ou individuels seront poursuivis et continueront jusqu'à la fin de la scolarité ; les uns et les autres aguerrissent l'enfant et l'habituent à donner mieux toute sa voix. A partir du moment où les élèves font des exercices de solfège proprement dits, ils doivent battre la mesure.

L'étude de chants à deux voix commence au degré moyen. Au début, les enfants ont de la peine à donner une deuxième voix ; c'est pourquoi il faudra, pour former l'oreille à l'harmonie, leur faire chanter les deux voix, d'abord alternativement, puis simultanément.

Au degré supérieur, l'étude du solfège va de pair avec celle des chœurs à deux ou trois voix, dont les difficultés mélodiques et rythmiques doivent être préalablement exercées.

Si les enfants ont été bien entraînés, ils seront capables, avant de quitter l'école, de lire un morceau simple. Ils auront aussi acquis un répertoire important de chansons et de chœurs qu'ils pourront chanter de mémoire en maintes occasions.

Programme de solfège

Degré inférieur

1re année

Exercices concernant la hauteur, l'intensité, le timbre et le rythme. Etude du plus grand nombre possible de chansons.

2me année

Pentacorde *do-sol*. Mesures à 2, 3 et 4 temps; étude des valeurs ● ○ ○ ○ ○

Degré moyen

Croches. Ton de *do*, notes de *do* à *mi*. Ton de *sol*, sans *fa* dièse. Note *si* d'en bas. Gamme de *do*.

Rythme ● ●

Nombreux exercices avec les différents intervalles.

Degré supérieur

Gamme de *sol*; notes *sol* d'en bas à *sol* d'en haut. Gamme de *fa*. Nombreux exercices avec les différents intervalles. Clé de *fa*. Initiation au mode mineur.

Etude des diverses valeurs des notes.

Groupes rythmiques ; mesures binaires et ternaires. Le triolet.

Note. Le programme annuel (chants obligatoires) est publié au début de l'année scolaire dans le Bulletin officiel.



Travaux à l'aiguille

L'influence éducative de l'enseignement des travaux à l'aiguille est incontestable : il exige non seulement de la minutie, de l'exactitude, de la volonté dans l'exécution du travail, mais il fait appel à l'esprit d'observation, à la réflexion, au raisonnement ; il développe l'adresse, l'habileté manuelle tout en contribuant à la formation du goût.

Les jeunes élèves ne peuvent tricoter ou coudre pendant un temps prolongé. L'effort demandé doit être proportionné à la résistance physique et nerveuse des enfants. Aussi la maîtresse s'ingéniera-t-elle à doser les exercices, sans cependant tomber dans la dispersion.

Dans chaque exercice, la maîtresse recherchera les procédés techniques les meilleurs pour faciliter le travail et résoudre au mieux les difficultés qui se présentent. En outre, elle ne doit pas oublier que l'exercice formel doit être limité au temps strictement nécessaire à l'acquisition d'une connaissance nouvelle. Le plus tôt possible, il faut arriver à un raccommodage utile ou à la confection de l'objet prévu au programme dans lequel les jeunes filles trouvent l'application des techniques enseignées.

La maîtresse doit posséder une collection d'exercices démontrant ces techniques, des objets terminés ou en voie d'exécution, collection qui doit être renouvelée, complétée selon les directives du Département.

L'enseignement est collectif autant que possible ; il s'adresse à toute la classe ou à des groupes d'élèves du même âge. Il permet un gain de temps, un contrôle plus minutieux, une appréciation plus juste. La maîtresse explique, démontre, s'assure qu'elle a été bien comprise, se sert du tableau noir ou du flanellographe pour dessiner l'objet ou illustrer sa démonstration au fur et à mesure de son exécution. Nous insistons sur l'importance de la présentation du modèle, de l'exercice ou de l'objet que l'on veut faire exécuter, car la vue de l'objet terminé éveille l'intérêt de l'élève qui se rend ainsi mieux compte du but à atteindre et de l'effort à fournir.

Un travail d'attente, que les élèves choisissent sur proposition de la maîtresse, permet aux plus intelligentes et aux plus habiles d'être occupées jusqu'à la reprise en commun de la suite du travail en cours.

Il importe que tous les objets confectionnés ou raccommodés en classe soient utilisables.

Travaux à l'aiguille

Programme

L'influence éducative de l'enseignement des travaux à l'aiguille est incontestable : elle agit non seulement de la manière de l'exécution, de la volonté dans

Le programme détaillé est contenu dans un classeur officiel spécial publié par le Département de l'instruction publique et des cultes. Les changements éventuels sont annoncés dans le Bulletin officiel au début de chaque année scolaire.

Dès la 4^{me} année, les élèves établiront un classeur contenant les exercices de base destinés à mettre en évidence les diverses phases du travail.

Dans chaque exercice, la maîtresse recherchera les procédés techniques les plus simples pour faciliter le travail et résoudre au mieux les difficultés qui se présentent. En outre, elle ne doit pas oublier que l'exercice journal doit être limité au temps strictement nécessaire à l'acquisition d'une connaissance nouvelle. Le plus tôt possible, il faut arriver à un raccommodage utile ou à la confection de l'objet prévu au programme dans lequel les jeunes filles trouvent l'application des techniques enseignées.

La maîtresse doit posséder une collection d'exercices démontrant ces techniques, des objets terminés ou en voie d'exécution, collection qui doit être renouvelée, complétée selon les directives du Département.

L'enseignement est collectif autant que possible ; il s'adresse à toute la classe ou à des groupes d'élèves du même âge. Il permet un gain de temps, un contrôle plus minutieux, une appréciation plus juste. La maîtresse explique, démontre, s'assure qu'elle a été bien comprise, se sert du tableau noir ou du tableau pour donner l'objet ou illustrer sa démonstration au fur et à mesure de son exécution. Nous insistons sur l'importance de la présentation du modèle de l'exercice ou de l'objet que l'on veut faire exécuter, car la vue de l'objet terminé éveillé l'intérêt de l'élève qui se rend ainsi mieux compte du but à atteindre et de l'effort à fournir.

Un travail d'attente, que les élèves choisissent sur proposition de la maîtresse, permet aux plus intelligentes et aux plus habiles d'être occupées jusqu'à la fin de la séance de la suite du travail en cours.

Travaux manuels

Depuis plusieurs années, le travail manuel a conquis droit de cité dans nos programmes. En effet, le tissage, le découpage, le cartonnage, le modelage, la menuiserie, le jardinage ont leur place tout indiquée à l'école primaire, parce qu'ils répondent au besoin d'activité de l'enfant et qu'ils sont un excellent moyen d'éduquer les sens et de développer la dextérité, le jugement et l'esprit d'initiative. En outre, comme le travail manuel répond à des tendances profondes, il constitue un des meilleurs moyens de pénétrer l'individualité de l'élève et de faire apparaître les grandes lignes de son tempérament personnel.

Mais, dans l'ensemble des préoccupations scolaires, les travaux manuels ne doivent s'inscrire dans nos programmes des *degrés inférieur et moyen*, en raison de l'âge des écoliers, qu'à titre d'auxiliaires et de compléments des autres branches d'études.

Au degré supérieur, en revanche, les travaux manuels occupent une place plus importante. L'expérience prouve qu'ils sont capables d'ouvrir des horizons nouveaux aux enfants, tout en décelant leurs aptitudes. Ils ont, de plus, l'avantage de favoriser le travail en équipe et d'occuper utilement les élèves durant leurs moments de loisir hors de l'école.

A cet égard, une certaine fantaisie peut être admise. L'élève qui exprime le désir de confectionner, pendant ses loisirs, un objet ou un appareil de son choix, quel qu'il soit, doit être encouragé à le faire. Amorcé en classe, avec les conseils du maître, le travail se poursuivra, sans obligation, et l'enfant y trouvera autant de profit que de satisfaction.

Seules certaines classes, les *classes d'orientation professionnelle* en particulier, pousseront plus loin la pratique des travaux manuels. Mais, en aucun cas, l'école primaire ne doit devenir une école de préapprentissage.

Préparer du matériel servant à l'enseignement, confectionner certains objets en rapport avec telle ou telle étude, modeler le relief de sa contrée présentent autant d'intérêt que les travaux de cartonnage ou de menuiserie. On veillera

cependant à limiter le temps que l'on consacre à ces activités auxiliaires qui, faut-il le rappeler, n'exigent aucunement un véritable atelier pourvu d'un outillage complet.

La méthode d'enseignement de cette branche dépend donc essentiellement du but qu'on se propose : développer chez l'enfant l'esprit d'observation, lui donner le goût de confectionner des objets utiles ou agréables, l'occuper intelligemment, lui permettre d'utiliser, dans le cadre d'une éducation rationnellement comprise, ses aptitudes manuelles.

Quant au programme, il ne saurait être imposé à toutes les classes de façon uniforme ; il appartient au maître de l'adapter aux besoins et aux possibilités de ses élèves.

Programme

Degré inférieur

Travaux en rapport avec les diverses branches d'enseignement et les centres d'intérêt.

Géographie locale : fontaine, maison, salle d'école, etc., en carton léger.

Leçons de choses : animaux en raphia et en fil de fer, fleurs en terre à modeler, planches d'échantillons.

Calcul : jeux de numération, loto, etc.

Travaux divers : découpage et brochage de formes, frises de décoration, objets confectionnés en vue de certaines fêtes, pliage, travail du raphia et du rotin.

Degré moyen

Travaux en rapport avec les diverses branches d'enseignement.

Géographie : reliefs, confection d'accessoires pour la caisse à sable, modèles réduits (écluses, maisons).

Leçons de choses : illustration des leçons de botanique et de zoologie par le travail manuel. Construction d'appareils très simples en vue d'expériences.

Calcul : développement des activités signalées au degré inférieur.

Histoire : construction, en carton léger, de tours, châteaux-forts, etc.

Travaux divers : jeux, boîtes diverses, étuis, portefeuilles, papiers peints, travaux en raphia et en rotin, objets en papier métallisé.

Degré supérieur

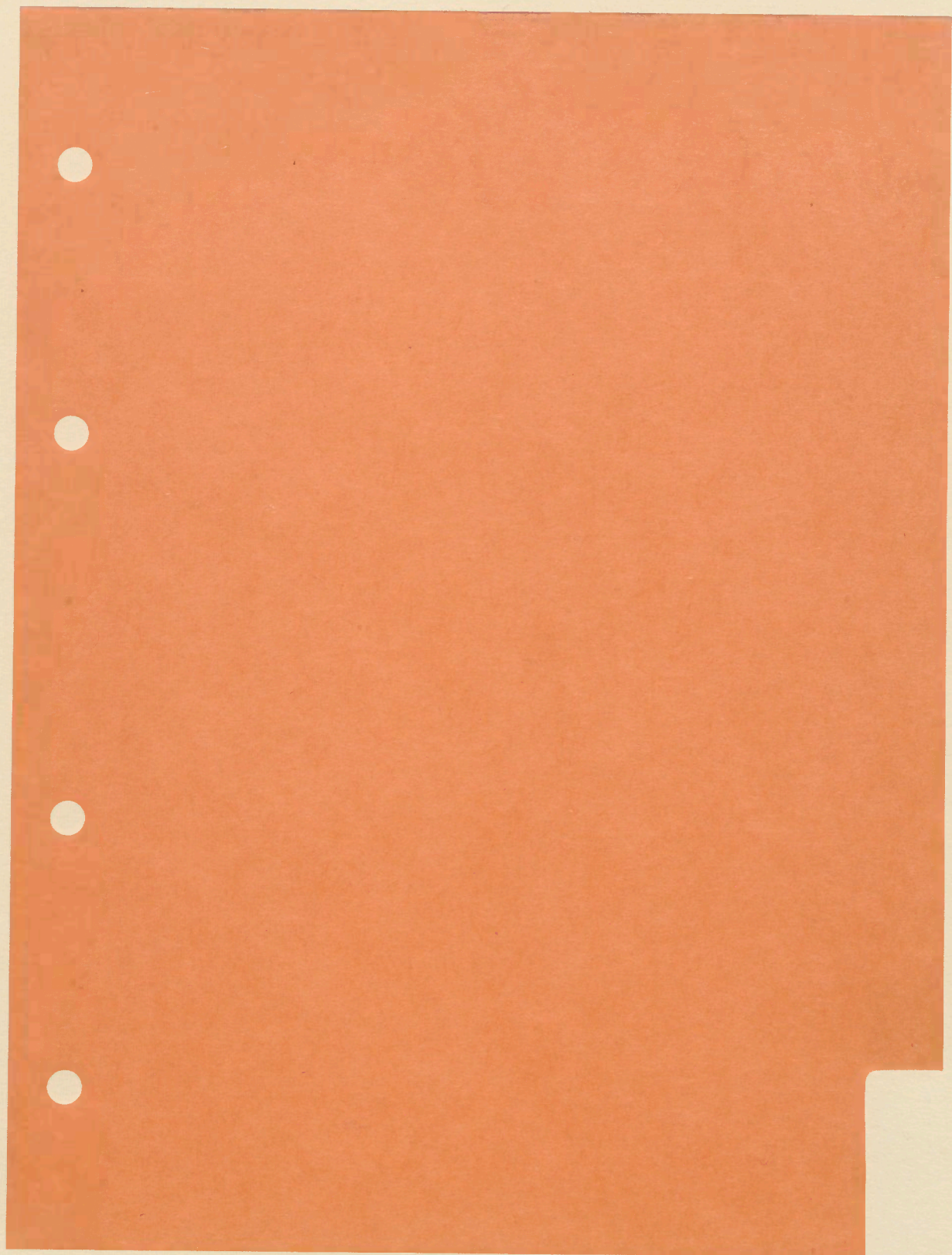
Travaux en rapport avec les diverses branches d'enseignement.

Cartonnage: construction, d'après croquis coté, de quelques volumes. Objets qui dérivent de ces volumes: boîtes, petits meubles, etc.

Travaux sur bois et sur métaux, selon les possibilités offertes par les installations disponibles.

Vannerie: construction d'objets en osier ou en rotin.

Initiation à des travaux pouvant être exécutés en dehors des heures réservées à l'enseignement.



Education physique

La recherche d'une vie harmonieuse est l'une des préoccupations de l'école moderne, et les exercices physiques, dont les grands pédagogues ont démontré depuis longtemps la valeur dans toute éducation bien équilibrée, ont une importance qui ne paraît plus devoir être contestée.

Chez les petits, la leçon de gymnastique doit être considérée comme une diversion agréable, une détente, un joyeux moment de la vie scolaire. Les exercices d'imitation, les histoires mimées, les rondes et féeries qui figurent au programme favorisent et satisfont pleinement, chez l'enfant, ce besoin naturel de mouvement, cette spontanéité pleine de poésie, de vie et d'imagination qui caractérise les jeunes élèves.

En outre, là où les conditions matérielles peuvent être réalisées, l'enseignement de la rythmique pourra être introduit à titre facultatif.

Chez les aînés, la leçon de gymnastique constitue un délasserement salubre, en même temps qu'elle permet l'acquisition des qualités de caractère qui se nomment le courage, la maîtrise de soi, l'esprit de décision et la volonté.

Organisation de l'enseignement de la gymnastique

Cet enseignement compte 3 heures hebdomadaires (sorties en plein air non comprises).

Dans les classes des *degrés inférieur et moyen*, la leçon de gymnastique est en principe journalière ; sa durée est d'une demi-heure.

Au *degré supérieur* on peut envisager des leçons prolongées jusqu'à 50 minutes si les nécessités de l'horaire l'exigent (3 fois 50 minutes dans la semaine).

Cette répartition s'entend pour un horaire complet de 26, 32 ou 33 heures, selon les degrés.

Cas particuliers. – Dans les localités rurales où l'horaire comporte durant le semestre d'été 28 heures au degré moyen et 18 heures au degré supérieur, les leçons de gymnastique se donnent comme il suit : 10 minutes chaque matin,

à tous les élèves ou 2 fois 30 min. à tous les élèves ou encore 1 fois 1 heure à tous les élèves, plus 4 demi-heures aux degrés inférieur et moyen.

Les leçons qui ne peuvent avoir lieu dans la salle de gymnastique seront données en plein air par le maître de classe.

Les jours de mauvais temps, l'enseignement de la gymnastique n'est pas supprimé, mais remplacé par des exercices appropriés que l'on peut faire exécuter sous un abri, dans les corridors ou dans la salle d'école, toutes fenêtres ouvertes.

Dans tous les cas, la leçon de gymnastique doit être régulièrement donnée.

Les après-midi en plein air ont lieu deux fois par mois et durent deux heures au maximum. Le temps nécessaire sera pris en principe sur la géographie, l'histoire, les sciences et la gymnastique.

L'un d'eux, *l'après-midi sportif*, est réservé à l'exercice des disciplines athlétiques et aux jeux qui ne peuvent être exécutés en salle. Suivant la saison, on pratiquera la natation, le ski ou le patinage.

En ville, les après-midi sportifs sont dirigés par le maître de classe et, en cas de nécessité, en collaboration avec le maître de gymnastique.

Plusieurs classes peuvent être groupées sur le même terrain.

L'autre après-midi en plein air est consacré à la *sortie itinérante*. Le maître et ses élèves cherchent à utiliser les ressources du terrain, de la nature, au profit de tout l'enseignement, selon les nécessités du moment. De plus, le maître ne manquera pas d'éveiller chez ses élèves, enrichis à une source vivante d'observation et d'étude, une curiosité sympathique à l'égard de tout ce qui les entoure.

Préparées avec soin, ces sorties ne seront pas de simples promenades, mais des excursions vraiment instructives et éducatives.

L'indication des sorties est portée à l'horaire des leçons, et les dates en sont inscrites à la fin du mois au programme mensuel.

Programme

Les manuels officiels suisses fixent le programme des leçons de gymnastique et donnent dans leur introduction des instructions très complètes sur la méthode, la répartition de la matière, les conditions de travail et les installations.

Circulation routière

Il est prévu dans toutes les classes un enseignement occasionnel de la circulation routière; cet enseignement est donné sous les auspices du Département de l'instruction publique, par les organes de la gendarmerie et de la police, et répété par le corps enseignant.



Programme de 9^{me} année

Ce programme est destiné aux garçons de 15 ans qui ont parcouru normalement leur scolarité et qui n'ont cependant pu fréquenter ni une classe supérieure, ni une classe d'orientation professionnelle.

Langue maternelle. – Elargissement et approfondissement du programme primaire dans les diverses disciplines du français. Travaux personnels.

Arithmétique. – Notions facultatives en 7^{me} et 8^{me} années. Rapports et proportions. La racine carrée. Eléments d'arithmétique commerciale : le prix de revient commercial, le prix de vente. Le contrat de vente, le bail. La lettre de change, le billet à ordre, le chèque postal, le chèque bancaire. Les emprunts en banque. Les amortissements. Les valeurs mobilières, actions et obligations. La bourse. Emploi des tables.

Facultatif : étude et emploi de la règle à calcul.

Comptabilité. – Eléments de comptabilité en partie double : les comptes d'actif et de passif. Les comptes de fortune, les comptes de charges et de produits. La clôture des comptes.

Géométrie. – Eléments de géométrie spatiale. Géométrie descriptive : représentation sur le plan des figures de l'espace. Application aux parallélépipèdes droit et oblique, au cube, au prisme droit, à la pyramide régulière, au cône. Rapports et proportions. Application : théorème de Thalès; théorème de Pythagore.

Algèbre. – Initiation à l'algèbre : introduction de la notion d'inconnue, d'équation et résolution de problèmes simples du premier degré à une inconnue. Calcul algébrique : nombres algébriques (positifs, nuls, négatifs). Opérations. Vecteurs. Inégalités. Expressions algébriques : monômes, polynômes simples. Opérations. Equation du premier degré à une inconnue. Système d'équation du premier degré à deux inconnues. Résolution graphique de problèmes du premier degré.

Facultatif : inégalités et inéquations.

Géographie. – Géographie économique générale : notions fondamentales concernant la production, la consommation, les échanges. Les grandes voies de communication (routes, fleuves, canaux, chemins de fer, trafic aérien). Les sources d'énergie (houille, pétrole, électricité, atome). Les grandes cultures (céréales, canne à sucre, café, cacao, etc.). Les grandes industries. Notre pays dans l'économie mondiale.

Histoire. – Antiquité. L'Égypte et la Grèce (cités et civilisation). Moyen Age et Renaissance : Magellan, Léonard de Vinci, Michel - Ange. Époque moderne : Indépendance des États - Unis (Washington et Franklin). La guerre de sécession. L'Angleterre et son empire colonial au XIX^{me} siècle. La Russie des tsars (Pierre - le - Grand). La Russie au XX^{me} siècle. Quelques puissances hors d'Europe (le Japon, les Indes, la Chine).

Instruction civique. – Révision du programme en partant de l'actualité. Comparaison de nos institutions politiques avec celles d'autres États. Nos relations internationales. Les institutions internationales.

Sciences. – Éléments de chimie. Constitution de la matière (premières notions). Quelques corps simples.

Physique. – Force, travail, puissance (problèmes simples). Principe d'Archimède. Applications de l'électricité (problèmes avec les unités simples). Autres sujets de physique non étudiés dans le programme primaire. L'actualité scientifique. Démonstrations avec le matériel expérimental.

Allemand. – Notions élémentaires.

Classes d'orientation professionnelle

Par la création des classes d'orientation professionnelle, une liaison heureuse a été trouvée entre l'école et l'apprentissage. On sait, en effet, que la plupart des garçons de 15 ans sont des adolescents qui ont des besoins physiques, intellectuels et moraux différents de ceux des élèves plus jeunes.

Le maître doit tenir compte de cette évolution et penser constamment que ses élèves seront demain dans la vie active, qu'ils auront à prendre des initiatives et des responsabilités. La classe où ils sont venus s'asseoir pendant 8 ans leur paraît restreinte, et le programme strictement scolaire moins en rapport avec leurs aspirations profondes. Aussi apprécient-ils l'atmosphère de l'atelier où, quelques heures par semaine, ils se trouvent placés dans les conditions où ils devront probablement travailler quand ils auront quitté l'école.

Le programme prévoit des leçons de travaux manuels, des visites d'ateliers, d'usines et de chantiers, parfois des stages dans une ou plusieurs entreprises, l'étude sommaire des principales professions, des leçons de géographie économique, de comptabilité et de dessin. A côté de ces branches de caractère pratique, le maître attachera encore une grande importance à la culture générale. En français, le vocabulaire et l'orthographe retiendront encore longuement son attention, de même que la rédaction de rapports, de lettres familières et commerciales, de dissertations simples.

Par de petites causeries bien préparées, faites devant la classe, les élèves s'habitueront à s'exprimer avec aisance et précision. Les leçons d'histoire, de géographie et d'instruction civique puiseront leur matière dans l'actualité, et le calcul et la géométrie trouveront leur application dans les travaux manuels. Les problèmes scientifiques et techniques que feront naître les visites de diverses entreprises seront assez nombreux pour donner lieu à des recherches intéressantes, à des travaux collectifs ou à des études individuelles.

Parallèlement à son enseignement, l'instituteur se doit d'observer le comportement et les réactions de ses élèves; il pourra recueillir ainsi les renseignements propres à remplir la fiche d'orientation professionnelle remise au conseiller de profession.

En résumé, l'enseignement très concret donné dans les classes d'orientation professionnelle doit tendre vers ce double but, donner aux adolescents un complément de formation pratique et leur permettre de choisir la profession la plus conforme à leurs aptitudes et à leurs goûts.

Par la création des classes d'orientation professionnelle, une liaison neu-
veuse a été trouvée entre l'école et l'apprentissage. On sait, en effet, que la
plupart des garçons de 15 ans sont des adolescents qui ont des besoins phys-
ques, intellectuels et moraux différents de ceux des élèves plus jeunes.

Le maître doit tenir compte de cette évolution et penser constamment que
ses élèves seront demain dans la vie active, qu'ils auront à prendre des initia-
tives et des responsabilités. La classe où ils sont venus s'asseoir pendant 8 ans
leur paraît restreinte, et le programme strictement scolaire moins en rapport
avec leurs aspirations profondes. Aussi apprécient-ils l'atmosphère de l'ate-
lier où, quelques heures par semaine, ils se trouvent placés dans les conditions
où ils devront probablement travailler quand ils auront quitté l'école.

Le programme prévoit des leçons de travaux manuels, des visites d'ateliers,
d'usines et de chantiers, parfois des stages dans une ou plusieurs entreprises.
L'étude sommaire des principales professions, des leçons de géographie écono-
mique, de comptabilité et de dessin. A côté de ces branches de caractère pra-
tique, le maître attache encore une grande importance à la culture générale.
En français, le vocabulaire et l'orthographe retiendront encore longuement
son attention, de même que la rédaction de rapports, de lettres familiales et
commerciales, de dissertations simples.

Par de petites causeries bien préparées, faites devant la classe, les élèves s'ins-
pireront à exprimer avec aisance et précision. Les leçons d'histoire, de géo-
graphie et d'instruction civique puiseront leur matière dans l'actualité, et le
calcul et la géométrie trouveront leur application dans les travaux manuels.

Les problèmes scientifiques et techniques que feront naître les visites de diver-
ses entreprises seront assez nombreux pour donner lieu à des recherches inté-
ressantes, à des travaux collectifs ou à des études individuelles.

Faiblement à son enseignement, l'enseignant se doit d'observer le compor-
tement et les réactions de ses élèves; il pourra recueillir ainsi les renseignements
propres à remplir la tâche d'orientation professionnelle remise au conseiller de
profession.

Programme

Langue maternelle. – *Lecture:* Lectures professionnelles ou se rapportant à l'histoire, à la géographie, à l'instruction civique. Quelques morceaux de prose et de vers devront être mémorisés.

Vocabulaire. – Vocabulaire tiré de toutes les leçons. On attachera une certaine importance au vocabulaire professionnel.

Grammaire. – Révision générale des principales règles orthographiques et grammaticales.

Orthographe. – Exercices orthographiques tirés en grande partie du livre de lecture et du manuel de dictées.

Composition. – Rédaction de lettres familières et d'affaires. Rapports divers. Comptes rendus (de visites d'atelier en particulier), procès-verbaux. Quelques dissertations.

Arithmétique. – Révision des fractions ordinaires et du système métrique. Rapports et proportions. Révision des questions d'intérêt et d'escompte. Partages. Mélanges. Densité. Notions simples de mécanique et d'électricité. La racine carrée.

Géométrie. – Connaissance et calcul des surfaces (carré, rectangle, triangle, losange, parallélogramme, trapèze). Polygones réguliers et irréguliers. Cercle, couronne, secteur, segment. Connaissance et calcul des volumes (cube, parallélépipède, prisme droit, pyramide, cône, cylindre). Cubage des bois. Tas de foin, tas de gravier. Le théorème de Pythagore et ses applications.

Comptabilité. – Notes, factures, prix de revient, devis, comptes de caisse, comptes personnels.

Géographie. – Géographie économique de la Suisse.

Matières premières : la houille, le pétrole, le fer, le blé, le riz, le thé, le caoutchouc, les textiles naturels et synthétiques.

Les voies de communication : transports par route, par chemin de fer, par bateau, par avion. Les PTT.

Les échanges sur le plan national et international. La monnaie. La douane. Les accords internationaux.

Histoire. — Evénements marquants de 1848 à nos jours. Place de la Suisse dans l'Europe et dans le monde. Les institutions internationales ayant leur siège en Suisse.

Education civique. — Révision, en partant de l'actualité, de l'organisation politique de la commune, du canton, de la Suisse. Relations internationales.

Sciences. — *Physique:* notions élémentaires de mécanique: leviers, balances, forces, travail puissance. Notions d'électricité dynamique, mesures électriques, résolution de problèmes simples. Moteur à explosion.

Chimie. — Présentation et étude sommaire de quelques matières premières: eau, air, charbon, pétrole. Bases, acides, sels. Etude des matériaux utilisés dans les leçons de travaux manuels.

Dessin. — Eléments du dessin technique; applications en rapport avec l'enseignement des travaux manuels et de la géométrie. Dessin à main libre, perspective cavalière, éléments de la décoration.

Travaux manuels. — Modelage, cartonnage, travaux sur bois et sur fer, ferblanterie, vannerie. Eventuellement, d'autres travaux suivant les possibilités locales.

Education physique. — Programme du manuel officiel.

Répartition des heures

Langue maternelle	7 heures
Arithmétique, géométrie - Comptabilité	5 "
Sciences	2 "
Histoire - Education civique - Géographie	2 "
Dessin technique (2h.), artistique (1h.)	3 "
Education physique	3 "
Travaux manuels	10 "

Classes à option

Lorsque les circonstances et les effectifs le permettent, les programmes des 7^e, 8^e et 9^e années peuvent être aménagés dans le sens des aptitudes dominantes des élèves. L'essentiel du plan d'études est alors parcouru pendant les leçons de base données par le maître de classe. Pour le reste, des programmes plus poussés et complémentaires sont élaborés en vue d'enseignements un peu spécialisés, répartis sur un nombre d'heures ne dépassant pas six ou huit par semaine.

Dans les conditions les plus favorables, le choix est offert entre des groupes de disciplines à caractère pratique, commercial et technique. Si les moyens à disposition sont plus modestes, l'option est limitée à deux programmes, composés selon les circonstances. Dans l'un et l'autre cas, il est tenu compte des caractéristiques du milieu où vivent les élèves et des perspectives qui s'ouvrent à eux après la scolarité obligatoire.

Chaque fois que c'est possible, l'allemand figure parmi les disciplines complémentaires, les méthodes modernes d'enseignement des langues vivantes conduisant maintenant à des résultats satisfaisants.

Les conditions locales, différentes les unes des autres, rendent pour le moment inopportun un plan d'études unique pour toutes les classes à option. Il est préférable que l'organisation et les programmes les plus judicieux soient conçus de cas en cas sous la direction du représentant du département.

Classes de développement

Les classes de développement regroupent les enfants inaptes à suivre l'enseignement régulier, mais susceptibles néanmoins de recevoir une formation scolaire et, le cas échéant, de réintégrer une classe primaire proprement dite.

De tels élèves ne peuvent assimiler dans sa totalité le programme d'instruction générale prévu pour les enfants normalement doués. Leur faiblesse intellectuelle ne nécessite pas pour autant un plan d'études particulier. L'enseignement, adapté aux possibilités des élèves, suit autant que possible, le plan d'études des écoles primaires. Celui-ci reste donc le guide du maître, qui l'ajuste toutefois aux besoins et à la capacité de ses élèves. Cet ajustement ne signifie pas nécessairement une simple marche au ralenti, ou une réduction de l'ensemble du programme. Elle prend le plus souvent la forme d'un choix.

Un tel choix, si justifié soit-il par l'expérience répétée de l'éducateur, n'est jamais définitif. Il implique au contraire, de la part du maître, le désir permanent de résoudre de cas en cas les problèmes posés par des élèves fort différents.

S'il paraît donc inopportun d'élaborer un plan d'études spécifique pour les classes de développement, on peut cependant formuler quelques remarques de principe sur la matière à enseigner dans de telles classes.

Plus que tout autre, cet enseignement sera avant tout pratique dans ses fins. Qu'est-ce que l'élève doit savoir pour être capable, devenu adulte, de se tirer d'affaire dans les circonstances courantes de la vie? Que devra-t-il avoir reçu de l'école pour entreprendre l'apprentissage du métier sans doute simple et modeste qui sera le sien? Telles sont les questions que devra se poser d'abord le maître.

Cela n'exclut pas une certaine dose d'enseignement culturel: français, histoire, géographie, sciences naturelles, dessin, chant. Mais l'éducateur devra savoir se borner — ici plus encore que dans les classes normales — à ce qui peut éveiller l'intérêt de ses élèves et être accessible à leur intelligence limitée. Le souci d'être complet doit disparaître devant le souci d'être compris.

On choisira de préférence les sujets qu'il est facile d'enseigner par des moyens concrets (observation directe, image, expérience), d'illustrer par des récits vivants (ce sera par exemple souvent le cas en histoire et en géographie), ou qui peuvent

donner lieu à une activité de l'élève (dessin, construction, collection d'objets).

Il va de soi que l'éducation physique, motrice et rythmique concourt, elle aussi, à l'épanouissement harmonieux de la personnalité enfantine.

Ce sont là des principes applicables à d'autres degrés de l'enseignement. Mais le maître d'une classe de développement doit les avoir plus encore que tout autre maître constamment présents à l'esprit. C'est seulement dans ces conditions qu'il pourra tirer de ses élèves le maximum de ce qu'ils peuvent donner.

